



Caisse de
PRÉVOYANCE SOCIALE
Saint-Pierre et Miquelon



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON



Ville de Saint-Pierre

MIQUELON-LANGLADE



SAINT-PIERRE ET MIQUELON



Saint-Pierre
et Miquelon

Collectivité Territoriale

Diagnostic de territoire enfance-jeunesse Saint-Pierre-et-Miquelon

Phase 1 - Etat des lieux / Diagnostic / Enjeux



 **compas**
Au service du sens

4 février 2020

Sommaire



Les jeunes 9-17 ans

p 11 à 52

La scolarité p 13 à 21

Les temps de loisirs p 22 à 46

Zoom sur Miquelon p 47 à 52

Les jeunes 9-30 ans

p 53 à 74

Un certain mal être p 53 à 60

Porteurs de handicap p 61 à 66

Protection de l'enfance
précarité - délinquance p 67 à 74

Contexte et déroulé de la mission

p 3 à 5

Les jeunes dans l'archipel Données de cadrage général

p 6 à 10

Les jeunes à partir de 18 ans

p 75 à 109

La poursuite d'études p 77 à 87

Contexte économique
et emploi p 88 à 100

Les freins à l'installation p 101 à 109

Gouvernance partenariat

p 110 à 114

Annexes

p 115 à 121



Contexte et déroulé de la mission



Contexte de la mission

La Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon coordonne un groupement de commande réunissant l'Etat, la Caisse de Prévoyance Sociale (CPS), et les villes de Saint-Pierre et de Miquelon-Langlade. L'objet est la conduite d'un diagnostic territorial enfance-jeunesse.

Ce diagnostic, dont le public cible défini est les 9/30 ans, doit permettre de :

- ✓ finaliser un état des lieux complet de l'enfance-jeunesse sur ce territoire,
- ✓ construire un plan d'actions pluriannuel, au regard de l'état des lieux.

La volonté des commanditaires est de conduire cette démarche dans une approche participative avec tous les acteurs : institutions, associations, acteurs locaux, habitants et notamment les jeunes eux-mêmes.

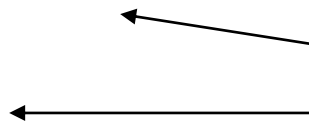


Modalités phase 1 - Etat des lieux/diagnostic/enjeux

Août - décembre 2019

- Recueil/analyse des données statistiques et bibliographiques en matière d'enfance- jeunesse
- Une cinquantaine d'entretiens individuels ou semi-collectifs avec les acteurs soit près de 100 personnes
- Plus de 110 jeunes et « parents » rencontrés
- Enquête/questionnaire en direction des jeunes / « baromètre jeunesse » mise en ligne le 18 octobre jusqu'au 18 novembre
- Finalisation du diagnostic et du portrait enfance/junesse

**Sur site du
9 au 18
septembre**





Les jeunes dans l'archipel

Données de cadrage général

Une légère déprise démographique depuis 1999



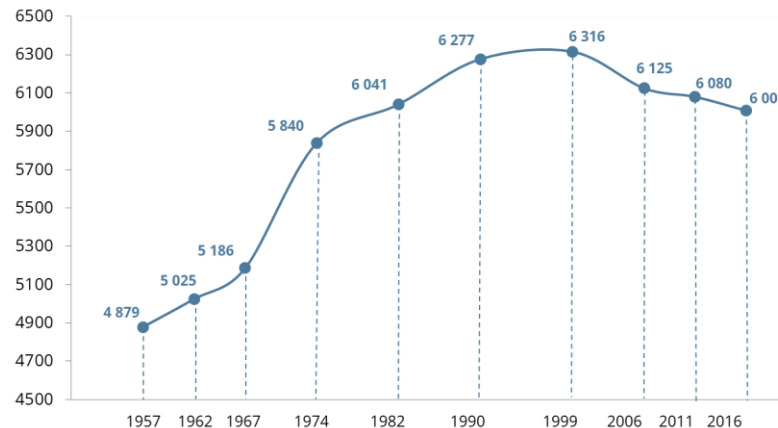
6 008 habitants en 2016

A la suite d'une forte progression démographique durant la seconde moitié du XXème siècle, l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon connaît une déprise démographique régulière, sa population passant de 6 316 habitants en 1999 à un peu plus de 6 000 en 2016.

La répartition de la population sur les deux îles habitées n'a pas changé entre 2006 et 2016, la commune de Saint-Pierre concentrant toujours 90% de la population de l'archipel. Même si durant la dernière période intercensitaire, Miquelon-Langlade enregistre une diminution de 4% de sa population (-1% pour Saint-Pierre), qui se traduit en volume par la perte d'une trentaine d'habitants pour la commune septentrionale et d'une quarantaine pour la commune du sud de l'archipel.

Evolution de Saint-Pierre-et-Miquelon depuis le milieu du 20ème siècle

Source : Insee Recensements & Agence de la France d'Outre Mer - Traitement Compas



	Evolution de la population municipale au différents RP				
	2006	2011		2016	
		Nbre d'habitants	Taux d'évolution 2006-2011(%)	Nbre d'habitants	Taux d'évolution 2011-2016(%)
Miquelon-Langlade	616	624	+1,3	596	-4,5
Saint-Pierre	5 509	5 456	-1,0	5 412	-0,8
Saint-Pierre-et-Miquelon	6 125	6 080	-0,7	6 008	-1,2
France métropolitaine	61 399 719	63 070 344	+2,7	64 468 721	+2,2

Une dynamique démographique nettement différenciée entre générations



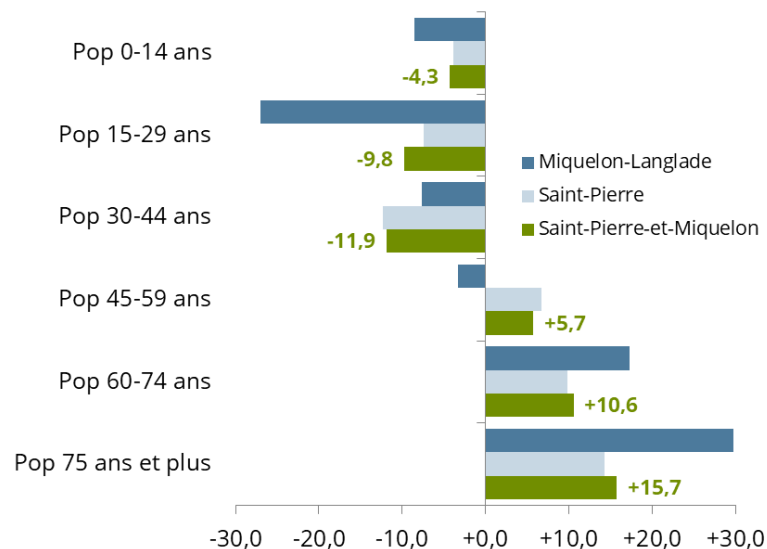
Entre départ des jeunes et vieillissement de la population

Le déclin démographique de l'archipel est impulsé par les moins de 45 ans exclusivement, les 30-44 ans enregistrant la diminution la plus importante (-12%).

La diminution du nombre de 15-29 ans (-10% en 5 ans) traduit notamment la nécessité d'accéder à une offre de formation supérieure inexistante à Saint-Pierre-et-Miquelon, mais aussi à un marché de l'emploi plus étoffé.

La population de l'archipel connaît ainsi un vieillissement assez important, les 75 ans et plus ayant eux, progressé de 16% ces dernières années (une soixantaine de personnes en plus, pour arriver à un total de 450).

Evolution 2011/2016 par tranche d'âge
Source : Insee RP 2011/2016 - Traitement Compas



Combien de jeunes vivent dans l'archipel ?



Dénombrement par tranche d'âge annuelle

Source : Insee RP 2016 - Traitement Compas

**1 339 jeunes de 9 à 30 ans
dont 727 mineurs**

Selon les données du recensement, on dénombre 1 339 jeunes de 9 à 30 ans.

91% d'entre eux résident à Saint Pierre.

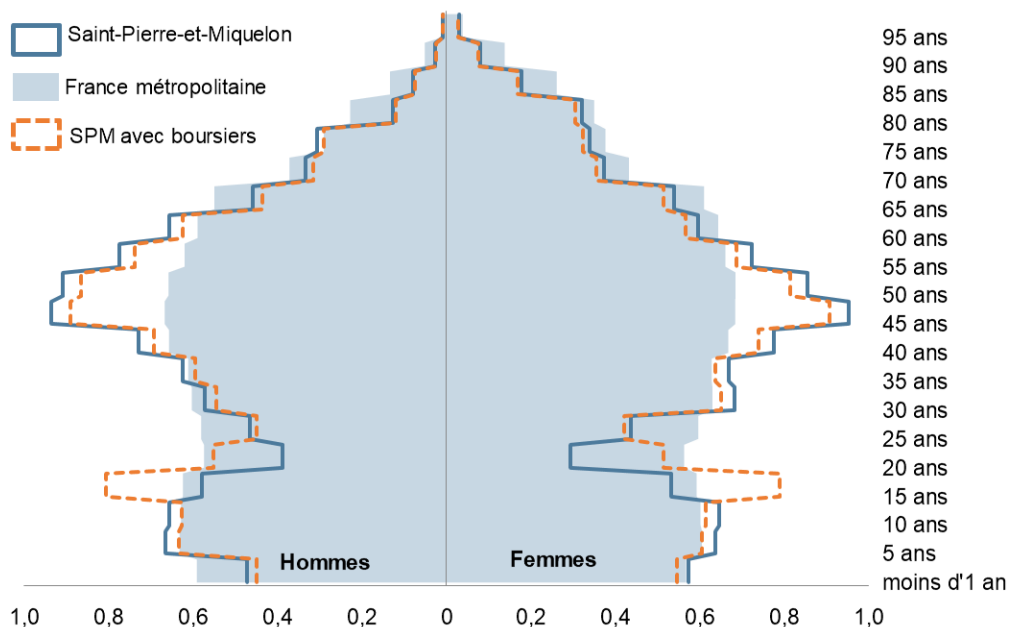
Dans le détail, 727 mineurs sont recensés pour 612 jeunes de plus de 18 ans.

	Miquelon-Langlade	Saint-Pierre	Saint-Pierre-et-Miquelon
9 ans	11	71	82
10 ans	4	83	87
11 ans	6	67	73
12 ans	8	69	77
13 ans	6	71	77
14 ans	4	73	77
15 ans	7	78	85
16 ans	7	75	82
17 ans	12	75	87
<i>Sous total 9-17 ans</i>	<i>65</i>	<i>662</i>	<i>727</i>
18 ans	3	46	49
19 ans	6	25	31
20 ans	3	21	24
21 ans	4	23	27
22 ans	3	43	46
23 ans	5	49	54
24 ans	5	49	54
25 ans	8	38	46
26 ans	4	55	59
27 ans	4	54	58
28 ans	8	38	46
29 ans	2	60	62
30 ans	5	51	56
<i>Sous total 18-30 ans</i>	<i>60</i>	<i>552</i>	<i>612</i>
Total 9-30 ans	125	1 214	1 339

La pyramide des âges



Un creux marqué pour les 18/29 ans



Source : Insee RP 2016 - CT Saint-Pierre-et-Miquelon - Service Formation-Insertion, Traitement Compas

La pyramide des âges de Saint-Pierre-et-Miquelon affiche un creux très marqué au niveau des 18-29 ans au regard de la métropole, en lien avec la poursuite des études hors de l'archipel.

L'ajout dans la pyramide des âges des boursiers (donnée 2016) pointe l'enjeu du retour de ces jeunes après la fin des études, le creux restant marqué notamment pour les 25/29 ans.



Les jeunes 9-17 ans

Combien de jeunes mineurs vivent dans l'archipel ?



**727 mineurs dont
91% résident à
Saint-Pierre**

Dénombrement par tranche d'âge annuelle
Source : Insee RP 2016 - Traitement Compas

	Miquelon- Langlade	Saint-Pierre	Saint-Pierre- et-Miquelon
9 ans	11	71	82
10 ans	4	83	87
11 ans	6	67	73
12 ans	8	69	77
13 ans	6	71	77
14 ans	4	73	77
15 ans	7	78	85
16 ans	7	75	82
17 ans	12	75	87
Sous total 9-17 ans	65	662	727



Les jeunes 9-17 ans

La scolarité

Le premier degré à Saint-Pierre et à Miquelon



- ❖ Deux écoles à SP (privée + publique). Le statut de l'école privée est spécifique à SP (gratuite jusqu'à peu, coût modique aujourd'hui)
- ❖ Des effectifs irréguliers par année et par école à SP qui varient entre 45 et 78 élèves.
- ❖ A Miquelon, 23 élèves en maternelle (entre 6 à 10 élèves par année) et 23 en primaires (entre 3 à 6 élèves par année) : des effectifs faibles dans l'ensemble qui interrogent sur l'avenir
- ❖ La découverte de l'anglais est proposée dès la maternelle mais pas de formation diplômante délivrée à la fin du cursus scolaire (ex : TOEIC...)

	PUBLIC	PRIVE	TOTAL
ECOLES MATERNELLES :	St-Pierre + Miq	St-Pierre + Miq	
Très petite section	5	2	7
Petite section	25	13+7	45
Moyenne section	43	24+6	73
Grande section	37	24+10	71
Education spécialisée			
total	110	86 (63+23)	196
ECOLES ELEMENTAIRES :			
Cours préparatoires	34 (28+6)	37	71
Cours élémentaires 1ère année	41 (35+6)	29	70
Cours élémentaires 2ème année	37 (34+3)	21	58
Cours moyen 1ère année	42 (38+4)	18	60
Cours moyen 2ème année	37 (33+4)	41	78
total	191 (168+23)	146	337



Les collégiens à Saint-Pierre (SP) et à Miquelon

- ❖ Au collège public : 173 élèves (entre 37 à 46 élèves / niveau)
 - une offre d'activités culturelles et sportives complémentaires : classes sportives (judo, hockey), théâtre, chorale
 - A noter une 3^{ème} prépa-pro bien remplie en lien avec le lycée (10 élèves sur une cohorte de 50)
- ❖ Au collège privé : 106 élèves (entre 23 et 35 élèves / niveau)
 - classe sans note en 6^{ème} et 5^{ème} (évite la stigmatisation des élèves)
 - 1 classe par niveau de SEGPA (16 élèves au total)
 - 2 sections sportives hockey/judo et une chorale
 - bâtiment rénové à Langlade par les bénévoles : classe de mer, location aux associations l'été

	PUBLIC	PRIVE	TOTAL
SECOND DEGRE - COLLEGE			
6ème	58 (46+12)	35	93
5ème	57 (52+5)	25	82
4ème	47(38+9)	23	70
3ème	45 (37+8)	23	68
total	207 (173+34)	106	313

Le collège à Miquelon



- ❖ Au collège à Miquelon : 34 élèves (entre 5 à 12 élèves / niveau)
 - ce faible effectif par classe d'âge peut être perçu comme étouffant/pesant pour certains enfants à l'adolescence ; des blessures peuvent rester et s'enkyster ; un phénomène insulaire (« entre soi ») plus marqué sur Miquelon ; pour d'autres ce cadre est sécurisant
 - pour les enfants/jeunes ayant un handicap, des difficultés scolaires ou autres, les interventions du SESSAD et du CMPEA sont limitées du fait de l'éloignement : l'inclusion peut être compliquée ; il est prévu de retravailler le projet d'établissement prochainement
 - l'infirmière et la psychologue du CIO interviennent au sein de l'établissement : les rendez-vous fixés avec les familles par ces professionnelles sur les écoles de Miquelon (visite médicale, échanges autour de l'orientation...) ne sont pas toujours honorés ; la présence systématique 1 fois par mois dans l'établissement ne s'est donc pas pérennisée dans le temps



Le lycée pour les Miquelonnais

- ❖ A l'âge de 15 ans les miquelonnais vont au lycée professionnel ou général à Saint-Pierre
 - une part d'orientation plus forte en lycée professionnel que pour les Saint-Pierrais ; une orientation en lien avec les métiers disponibles sur l'île
 - l'Education Nationale a validé la création d'un internat pour 2020 à SP (projet récurrent depuis de nombreuses années)
 - les conditions climatiques peuvent entraîner un absentéisme pour les lycéens
 - l'intégration des jeunes à SP est très variable ; la pratique d'activités sportives/culturelles est peu effective

- ❖ A noter une certaine ambivalence chez les jeunes entre l'envie de partir pour trouver d'autres amitiés, d'autres perspectives et le fait de quitter le foyer familial... Pour certains cette étape peut être vécue d'une manière difficile (enjeu de l'internat sur l'intégration et l'accompagnement de ces jeunes par des professionnels qualifiés)



Les orientations en 3^{ème}

SECOND DEGRE – LYCEE PRO		
3ème Prépa Pro	10	10
1° CAP MBC + CAP CB	4+4	8
T° CAP MBC + CAP CB	5+3	8
2° BAC PRO GA + CUI + SN + ASSP + MV	6+2+5+7+6	26
1° BAC PRO GA + CUI + SN + ASSP + MV + MELEEC	14+2+5+5+3+5	34
T° BAC PRO GA + CUI + SN + ASSP + MV + MELEEC	11+1+3+6+4+2	27
APPRENTISSAGE 1ère – 2ème année	7	7
total	120	120

SECOND DEGRE – LYCEE GENERAL	
Secondes	37
Premières	29
Terminales	39
Etudiants Terre-Neuve	
total	105

Données Education nationale – situation autonome 2019

- ❖ Les orientations en 3^{ème} marquées par une part plus importante qu'en métropole vers le lycée professionnel (plus forte à Miquelon)
 - 120 élèves sont au lycée professionnels pour 105 en lycée général
- ❖ Au lycée général : 105 élèves (entre 29 à 39 élèves)
 - un Conseil de Vie Lycéenne, un Conseil de Vie Collégienne ainsi qu'un CESC impliquent les élèves dans le vie de l'établissement
 - certains jeunes ne sont pas prêts à partir à 18 ans, 3 à 5 par an passent un nouveau diplôme (bac pro ou général) pour gagner en autonomie



Le lycée professionnel

- ❖ Les caractéristiques de l'histoire du lycée professionnel
 - jusqu'en 1992, la demande de main d'œuvre dans ces domaines était forte sur l'archipel (la moitié des jeunes de Saint-Pierre partait en lycée pro, 60% à Miquelon)
 - plusieurs sections disponibles avec un effectif parfois faible (3/4 pour la cuisine) malgré les besoins des entreprises locales ; un faible effectif de certaines sections peu vecteur d'émulation
 - un lycée professionnel déjà impacté par la baisse de la démographie (-35 élèves à la rentrée 2019, idem 2020, puis en cascade les années suivantes), avec à moyen terme la question de son avenir
- ❖ Le lycée professionnel possède une section apprentissage
 - des parcours adaptés à chaque situation en lien avec les entreprises (convention EN, CT, CCI)
 - depuis 2000, autour de 10 jeunes par an sont en apprentissage dans des domaines très différents ou en CAP (2 sections)
 - des difficultés à adapter l'offre de formation au lycée professionnel, peu de projection du monde économique de l'archipel (absence de GPEC) ; pas d'analyse sur les poursuites d'étude ; des pistes explorées mais complexes dans la mise en œuvre (effectifs, coûts, adaptation des équipes éducatives) ; des réflexions non ouvertes notamment autour du tourisme et de l'accueil
 - des points d'interrogation sur les sorties de SEGPA, notamment pour les jeunes filles



Remarques d'ordre général sur le 2nd degré

- ❖ Le CIO assure des informations collectives dans les classes ainsi que des rendez-vous individuels centrés sur les élèves de 3^{èmes} et terminales (avec les familles) :
 - 100% des élèves du lycée professionnel (terminales Pro / CAP / 3^{ème} prépa pro) et 100% des terminales du lycée général
 - variables selon les années pour les élèves de 3^{ème}
- ❖ Une infirmière est présente à temps plein dans l'établissement
- ❖ L'ambiance générale dans les établissements : globalement sereine mais quelques situations de harcèlement entre élèves et quelques situations individuelles de mal-être
- ❖ Une cellule de veille est active tous les 15 jours au collège/lycée afin d'aborder en équipe pluridisciplinaire la situation des élèves repérés
- ❖ Des taux de réussite aux examens très satisfaisants (brevet, bac, CAP/BEP quasi 100%)
- ❖ Une dizaine d'élèves par an en moyenne suivie par la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (EN)

Analyse-synthèse / scolarité 9-17 ans



POINTS FORTS

- Des classes avec des effectifs peu importants
- Des équipes pédagogiques stables
- Des résultats très satisfaisants aux examens ; des orientations qui correspondent aux envies et au niveau des élèves (pouvant pour certains interroger les questions d'ambition ?)
- Une offre culturelle et sportive complémentaire intéressante dans le cadre scolaire
- Des collaborations entre les différents établissements
- Ambition de l'Éducation Nationale sur le développement de l'anglais
- L'aboutissement de l'internat à SP pour les lycéens miquelonnais (avec un projet d'intégration important)

POINTS DE VIGILANCE

- Une baisse des effectifs à 10 ans préoccupante pour ce qui concerne les différents établissements scolaires, en particulier sur les filières du lycée professionnel (avenir lycée lui-même, émulation entre élèves sur certaines filières...) et l'école du socle à Miquelon
- Une certaine inadaptation des filières au regard des besoins en main d'œuvre de l'archipel, doublée d'une absence de GPEC
- Un déficit de reconnaissance du CIO par les familles et les élèves sur les questions d'orientation (SP et Miquelon)
- Un suivi des élèves repéré par les établissements (et leur famille)



Les jeunes 9-17 ans

Les temps de loisirs



Contexte de l'archipel : des enfants et jeunes autonomes dans leur temps libre

- ❖ Le niveau de sécurité (réel et ressenti) pour les enfants (pas de violences d'adultes vers les enfants, entre les jeunes eux-mêmes...) est tel que :
 - les enfants (dès 7 ans) s'organisent assez librement ; ils « vivent » la ville et se déplacent en groupes plus ou moins importants selon les âges, dans différents espaces... jusqu'en soirée (21/22h même les plus jeunes)
 - l'offre de services s'est construite avec cette spécificité

- ❖ Les jeunes ont un regard plutôt négatif sur ce qu'ils qualifient de « surprotection » voire de « laxisme » des parents :
 - « *mon enfant n'a pas pu faire ça* » (*harcèlement non reconnu, donc non puni dès le primaire*)
 - « *parents qui ne posent pas assez de cadre* », « *rester dehors si tard si jeune* », « *rester seul si longtemps si tôt* », « *la difficulté de gestion des écrans...* »
 - « *les jeunes regardent mal les plus grands, manquent de respect, parlent mal* »
 - « *les jeunes boivent de l'alcool en présence de leur famille dès 14-15 ans* »

L'offre de loisirs proposée



Période
scolaire

et

Petites
vacances

ACTIVITES CULTURELLES

- ... portées pour l'essentiel par la **Collectivité** : cours et activités traditionnelles en période scolaire et stages ponctuels
- Quelques associations (ex : Scout) ou initiatives privées
- Liste d'attente sur une grande part des activités (en musique notamment)

ACTIVITES SPORTIVES

- ... portées par des associations : activités clubs traditionnelles (période scolaire), stages ouverts aux adhérents multi-activités (ex : judo, foot...) pendant les vacances (semaine, quelques jours)
- Compétitions au Canada en formule week-end (complexités liées à la demande de passeport + assurances) ou en Métropole :

L'offre de loisirs proposée



ETE

L'ÉCOLE MUNICIPALE DE VOILE

- cycle de 5 jours ; forfait 5/10/15 séances (grande liberté, sans inscription) : chute de fréquentation à partir de 13 ans
- séjour à Langlade avec la mission jeunesse de la CT et la Cafet
- intervention dans les écoles : CM1 CM2 6^{ème} 4^{ème} et classes de mer (autres mois en classe)

Inscrits

9/12 ans : 280

13/17 ans : 146

Quelques associations proposent séjours / activités

- Scouts (séjour 1 semaine), Equitation, Pelote Basque...

ASIA - ASPP - ASM (foot) un programme spécifique l'été

- 2 à 3 entraînements par semaine ; ASIA : séjours de 2 jours sur l'Île aux marins (pas uniquement du foot)
- tournois, compétitions au Canada (Terre Neuve et Halifax) sur une semaine pour toutes les catégories d'âge ; plateaux ASM / ASPP / ASIA
- spécificités liées à l'activité d'été pour le foot (l'hiver les enfants pratiquent d'autres activités)
- Terrain ouvert (ASIA et ASM) toute la journée à partir de mai (une centaine de jeunes viennent jouer ou se retrouvent librement à l'ASIA)

Inscrits (foot)

-18 ans : 385

Des séjours vacances proposés toute l'année par la CT



...organisés par la Collectivité Territoriale au travers de ses services et coordonnés pour la plupart par la mission jeunesse de la CT. Certains séjours nécessitent la contribution d'intervenants extérieurs, notamment l'école de voile.

Jeunes participants

9/13 ans : 44

13/17 ans : 48

Séjours de vacances 9/13 ans

- 2 séjours sportifs de 3 jours à Langlade (MDL-EVM) - 20 enfants 10/13 ans
- séjour à l'Île du Prince Edouard de 10 jours (MDL) - 24 pré-ado 9/12 ans

Séjours de vacances 13/17 ans

- séjour nautique à Langlade de 5 jours - 16 jeunes 13/15 ans (CCS/MJ)
- séjour à Québec de 10 jours - 20 jeunes 13/17 ans (MDL)
- séjour ski - 12 ados 15/17 ans au Canada (CCS/MJ)

Des séjours vacances (9-12 ans) proposés par la Mairie à Saint-Pierre



ETE

LE RELAIS DES ENFANTS (uniquement en juillet)

- **ateliers d'été** : à la journée (gérés par le personnel du centre de loisirs 3-9 ans) : 8h/12h15 - 12h45/17h30. L'offre proposée correspond à la demande (à partir de 10 ans, difficulté à mobiliser)
- **séjours de vacances** (7-12 ans) : Ile aux marins ou à l'étranger...

Inscrits

9/12 ans : 52 (mixité)

Spécificités pour les 13-17 ans : la Cafet à Saint Pierre



Co-organisation de séjours (hiver / été) en lien avec la mission jeunesse de la CT

Quelques activités proposées sur certains temps : cuisine...

Vacances scolaires
(hors été)
tous les jours 13h30 / 19h

Périodes scolaires
Du lundi au vendredi 16h30 / 19h
merc sam dim 13h30 / 19h

Fréquentation / jour
Semaine : 12 jeunes
Fin de semaine : 18 (majorité de filles)

Fréquentation / jour
Soir : 6 jeunes (majorité de filles)
Fin de semaine : 18 jeunes (¾ filles)

Un espace jeunes, basé au CCS et géré par la CT
Quelques jeux à disposition : table de ping-pong, billard, jeux vidéos, jeux de société

Un espace jeunes (la Cafet) en questionnement



POINTS FORTS

- Une ouverture très large tout au long de l'année
- Lieu utilisé comme un refuge
- Inscription à l'année, gratuite (avec signature des parents)

POINTS DE VIGILANCE

- Une « histoire » lourde à porter :
 - o fermeture de l'ancien Point Jeunes, « regret » et « nostalgie » des adultes/parents l'ayant fréquenté (même si dans les derniers mois la fréquentation avait commencé à diminuer)
 - o une reprise de la gestion par la CT ; une dizaine d'année de flottement, de tâtonnement dans les orientations, les axes, les objectifs de cet « espace » ; un déficit de coordination avec les autres acteurs et les jeunes eux-mêmes ; un problème de qualification des professionnels d'encadrement de l'espace ; un déficit de connexion avec la mission jeunesse de la CT
- Une fréquentation en baisse ces derniers mois
- Un espace inadapté pour les jeunes : une seule salle, à proximité du Taewendo (conflits d'usage) ; fermeture en été
- Un public chasse l'autre ; des jeunes qui ne veulent pas se « mélanger » ; des « conflits », des prises de pouvoir de certains sur d'autres ; une absence de régulation ; différents groupes de jeunes sur l'île (centres d'intérêt, degré d'autonomie dans leur temps libre, conduites à risque variables, jeunes « populaires » ou plus introvertis...) ; différentes tranches d'âge (13/15 ans, 16/18 ans)
- Une mauvaise image du lieu des adultes comme de certains jeunes ; lieu excluant, stigmatisé et stigmatisant

Une unanimité pour un nouvel « espace jeunes »



Suggestions des jeunes

- Plusieurs « salles » pour différents usages (ping-pong/billard/baby - multimédia/musique/livres - espace café/cuisine (faire des choses différentes et surtout éviter de se retrouver avec des jeunes avec qui on ne s'entend pas)
- Régulation des adultes, échanges, discussions
- Activités OUI UN PEU mais autour de projets, sans inscription

Suggestions des adultes

- Lieu d'échanges sécurisé/sécurisant et adapté : une équipe de professionnels formés à l'écoute, à la régulation de conflits (plusieurs structures associées) ; plusieurs « espaces » dans le lieu
- Accompagnement de jeunes potentiellement à « risque » (conduites addictives, décrochage scolaire, mal-être, incivilités...), intégrant des démarches hors les murs (espaces extérieurs)
- Mixité du public : un équilibre, une cohésion difficile à trouver dans un même lieu...
- Des projets / actions co-construites avec les jeunes en lien avec la citoyenneté, l'environnement, qui fédèrent
- Une organisation à repenser pour les professionnels de la CT œuvrant autour des champs de la jeunesse

Le monde associatif : un atout pour les jeunes



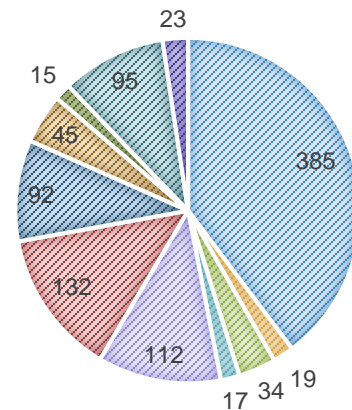
- ❖ Plus de 300 associations sur Saint-Pierre et Miquelon enregistrées en Préfecture :
 - dont 80 environ semblent actives aujourd'hui
 - environ 45 associations sportives actives (sollicitant des subventions auprès de l'Etat, la CT et la mairie de Saint-Pierre)
 - peu d'associations à vocation culturelle visibles ; les activités dans ce domaine sont majoritairement portées par la Collectivité ; plusieurs associations « culturelles » (formations musicales...) ne sollicitent pas de subvention/financement
 - plus de 1 000 licences (jeunes de -18 ans) recensés en 2017 via les associations sportives qui ont sollicité des subventions auprès de la CT ; à noter que de nombreux jeunes ont plusieurs licences
 - des bénévoles fortement impliqués, et des liens étroits avec les parents
 - une politique d'encadrement professionnel des activités sportives menée par les clubs, mais une difficulté de continuité de cet encadrement et une incitation des clubs envers leurs jeunes de se professionnaliser pour revenir encadrer



Les associations sportives au cœur de la jeunesse

Disciplines sportives pratiquées par les associations locales subventionnées en 2017	filles licenciées -18 ans	garçons licenciés -18 ans	TOTAL
Football (4 associations)	81	304	385
Plongée sous-marine	10	9	19
Natation	16	18	34
Athlétisme	8	9	17
Hockey	12	100	112
Tae kwon do	73	59	132
Judo Jujitsu et Disciplines Associées	24	68	92
Karaté	23	22	45
Pelote basque	1	14	15
Patinage artistique	90	5	95
Rugby	3	20	23
Equitation	62	7	69
TOTAL	403	635	1038

- Football (4 associations)
- Natation
- Hockey
- Judo Jujitsu et Disciplines Associées
- Pelote basque
- Rugby
- Plongée sous-marine
- Athlétisme
- Tae kwon do
- Karaté
- Patinage artistique



- football, sports de combat, sports de glace sont les principales disciplines pratiquées par les jeunes : des associations, des pratiques « historiques » et familiales
- peu de sports collectifs : volley, basket, handball
- des activités (diversifiées) pendant le temps scolaire mais aussi pendant les vacances

Une diversité de jeunes touchés 9/30 ans



Licenciés/usagers jeunes 9/30 ans

Source : associations 2019 - Traitement RCC

Voir annexe 4 / volume jeunes concernés

	Part dans total licenciés	Part filles/femmes	Part Miquelon	Part 9-12 ans	Part 13-17 ans	Part 18-24 ans	Part 25-30 ans
ASIA	58%	27%	0%	33%	36%	23%	8%
ASM	60%	33%	100%	27%	21%	21%	31%
JUDO	53%	30%	0%	52%	33%	12%	3%
TENNIS	61%	33%	0%	40%	49%	0%	11%
TAEKWONDO	68%	54%	0%	70%	17%	2%	11%
KARATE	31%	63%	0%	37%	20%	3%	40%
HOCKEY	47%	0%	0%	45%	45%	5%	5%
BOXE	NC	29%	0%	13%	13%	15%	58%
GYM TONIC	20%	100%	0%	67%	0%	0%	33%
TOTAL CLUBS	55%	34%	8%	44%	31%	13%	18%
ECOLE DE VOILE	36%	51%	6%	55%	28%	6%	11%

Les chiffres clefs à retenir :

- plus de la moitié des effectifs des clubs entre 9 et 30 ans
- 1/3 de filles
- les clubs exclusifs sur leur commune (SP ou Miquelon)
- les $\frac{3}{4}$ < à 18 ans, rupture avec le départ aux études (18-24 ans et après)

Des spécificités selon les clubs :

- taekwondo : poids des filles et des 9-12 ans
- hockey : pas de filles, poids des 13-17 ans
- football : poids des 18-24 ans (+ 25/30 ans - ASM)
- boxe et karaté : poids des 25-30 ans et des filles

Une évolution dans la pratique sportive des jeunes



- ❖ Maintien d'un niveau sportif élevé pour certains jeunes et dans certaines disciplines (judo, taekwondo, karaté...), avec une exigence forte de performance
- ❖ Pour les autres, recherche d'activités physiques sans contrainte, sans compétition ; ce qui a nécessité une adaptation dans la proposition d'activité : multi-activités notamment lors des vacances, salle de musculation en libre-accès des adhérents du judo et mise à disposition des salles à d'autres associations, déplacements-voyages, intervenants/sportifs extérieurs
- ❖ Baisse globale des effectifs : lien avec la démographie, papillonnage dans la pratique d'activités (6/10 ans), effet des écrans ; d'où une montée d'un sentiment de concurrence entre les associations
- ❖ Rupture dans la pratique vers 14/15 ans, ensuite à 18 ans (départ aux études), et reprise vers 25/30 ans

Les associations culturelles, citoyennes et d'éducation populaire limitées



- ❖ Les « Scouts et guides de France » (vocation loisirs / éducation populaire, citoyenneté)
 - une trentaine de jeunes en 2 tranches d'âges (8-11 ans et 12-15 ans)
 - mixité des adhérents
 - regroupement 1 samedi après-midi sur 2 (activités nature, bricolage, projet humanitaire, jeux, lien avec les scouts du monde entier) ; 1 camp sous tente 1 semaine en juillet (Canada)

- ❖ L'offre et la pratique de la danse sont peu développées en direction des jeunes :
 - Culture Iles : danses de salon et traditionnelles : quelques interventions en milieu scolaire primaire, terminales pour le bal des finissants, stages pendant les vacances
 - danses irlandaises, basques, salsa, en ligne, nouvelle association : danse contemporaine

- ❖ Plusieurs associations culturelles (La Mie des Mots, Croq Paroles, Eklectick, MCP, Console qui console...) proposent des activités ponctuelles (ateliers, stages, événements...) à destination d'un public familles (qui touchent quelques jeunes) ; les zigotos (collaboration avec le lycée professionnel et l'Arche pour la réhabilitation de « Doris ») ; existence de groupes de musique de différents styles (plutôt adultes et jeunes adultes)

Un fort soutien de la CT au milieu associatif...



- ❖ L'Office de la jeunesse, de la culture, des sports et des loisirs (OJCSL) :
 - 2 collèges et un comité composé de 6 membres (le Président de la CT, 2 conseillers territoriaux, 2 élu.es des communes, 1 représentant de l'Etat)
 - priorités annuelles et thématiques (activités à destination des jeunes, volet intergénérationnel, déplacements, formation, matériel...)
 - répartition d'une enveloppe financière de près de 220 000 €
 - 34 associations soutenues en 2018

- ❖ Des subventions aux associations (hors OJCSL) :
 - réparties par une commission en début d'année pour un montant de 900 000 €
 - priorités : soutien aux embauches de personnel et aux équipements (terrains, vestiaires...)

- ❖ Des conventions pluriannuelles signées avec des associations de différents domaines :
 - travaux, aides à l'emploi, organisation de manifestation, fonctionnement
 - ex : Sauvegarde du patrimoine, Miquelon culture patrimoine, St-Pierre Tennis Action, Rock N'Rhum, Rte Halifax/SP...
 - pour 2018 : 328 000 €

Pour les
associations
1,5 M€

... et aux jeunes pratiquants



Pour les jeunes pratiquants
52 300 €

- ❖ Le Pass collectivité pour les jeunes de 6 à 19 ans : 32 000 € (dépenses 2018)
 - chèques d'une valeur globale de 70 € pour inscriptions à des activités (culturelles, sportives ou de loisirs) auprès des partenaires ou des structures de la CT et pour l'achat de fournitures scolaires et de petits équipements de sport
 - 831 jeunes sont concernés par le dispositif
- ❖ Bourses d'excellence sport et culture (12/17 ans - 18/25 ans) plafonnées à 2 500 € (7 300 € en 2018)
- ❖ Bourses sportifs de haut niveau : 4 000 €/bourse (deux en 2018)
- ❖ Soutien aux productions artistiques : 3 projets en 2018 (5 000 €)

Un fort soutien également de l'Etat au milieu associatif



	Fonds de Développement de la Vie Associative		Autres programmes		Total	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Cohésion sociale	4	39 000 €	10	356 194 €	14	395 194 €
Sport	6	47 720 €	35	395 054 €	41	442 774 €
Culture et Patrimoine	2	20 501 €	19	267 724 €	21	288 225 €
Santé	1	10 590 €	1	1 000 €	2	11 590 €
Jeunesse			14	84 554 €	14	84 554 €
FEBECS			5	19 250 €	5	19 250 €

- ❖ Utilisation du vecteur de la convention pluriannuelle
- ❖ Modalités d'attributions variables selon les secteurs thématiques

Pour les associations
1,2 M€
Données Etat 2018

Un soutien également de la Mairie de Saint-Pierre au milieu associatif



- ❖ Plusieurs associations par an sont accompagnées : déplacements de jeunes scolaires, SNSM, musée héritage, prix littéraire, restons chez nous, le Yatch club, colonie à l'île aux marins pour l'ASIA ...
- ❖ Modalités d'attributions variables selon les années

Pour les
associations
entre
110 et 120 K€
Données mairie SP

Une offre culturelle variée, au bilan mitigé sur le public jeunes



*Inscrits (musique / théâtre)
Plus de 80 jeunes 8/17 ans*

- ❖ Une Ecole de Musique avec 2 professeurs (piano, batterie, saxo, guitare), en décalage avec les besoins et la demande :
 - 42 enfants entre 8 et 17 ans, des listes d'attente significatives
 - peu d'initiatives privée ou associatives en direction de la jeunesse, alors même que beaucoup de groupes de musique existent et installent des studios dans leur habitation (un studio existe au CCS)
- ❖ Une dynamique autour du théâtre de longue date, avec une forte orientation jeunesse :
 - 40 jeunes répartis en 4 groupes entre 9 et 18 ans + un groupe adulte + 1 atelier option au lycée
 - hors temps scolaire, ateliers au CCS (en préparation de spectacles), déplacement au festival d'Avignon
 - forte cohésion dans les groupes ; jeunes de couples mixtes ou métré, majorité de filles
- ❖ Les arts plastiques peu développés
 - prix de la photo à l'Arche ; peinture sur soie (14 filles 8-14 ans) ; stages pendant les vacances organisés par la CT, au travers de ses structures (CCS, Arche, MDL) : arts plastiques, stages photo, stage BD..
- ❖ Des ateliers littéraires au lycée, avec un prix littéraire jeunes (invitation de l'auteur)

Des équipements culturels à faible orientation jeunesse



- ❖ Une saison culturelle à l'année à destination majoritairement des adultes et des enfants :
 - 27 représentations artistes locaux et extérieurs dans les registres théâtre et musique (3 500 spectateurs) Forte augmentation liée aux deux concerts du groupe Matmatah
 - 4 spectacles enfants : mardi gras pour les 7-12 ans (150 enfants) ; 2 chocos théâtre (2 x 40 enfants de 5 à 8 ans) ; concert pédagogique de Noël (12 enfants de 7 à 11 ans)
- ❖ Un cinéma qui répond plutôt une demande des adultes « mûrs » et des familles :
 - ciné « adultes » (25/75 ans) : 5 séances par mois (60 spectateurs / séance) ; selon les jeunes, la programmation n'est pas adaptée à leur goût
 - ciné « familles » (4/12 ans) : 2 séances / mois ; 80 spectateurs / séance
- ❖ Le Musée de l'Arche : une vocation touristique et mémorielle, pour retracer l'histoire de l'archipel
 - la scénographie originelle n'a pas pour cible un public familles et jeunes
 - la médiation vers les établissements scolaires est à développer davantage : le lien se fait à la demande des enseignants (outils pédagogiques, ex : mallette pédagogique (archéologie) créée par le service de l'Arche, travail ponctuel avec le collège/lycée) ; les animations pour les scolaires sont gratuites...
 - ... au regard de l'interrogation sur la maîtrise des jeunes de l'histoire de l'archipel
 - à noter en complément le musée privé « Héritage » (histoire religieuse de l'Archipel, objets d'époque...)

Des équipements culturels à faible orientation jeunesse



❖ Une médiathèque à Saint Pierre ouverte tous les jours, mais avec un public jeunes (à partir de 12 ans) peu présent

- des fonds de livre spécifiques acquis (mangas, Harry Potter...) ; emprunt et lecture sur place avec une certaine boulimie ; recherche de livres sur l'apprentissage de la vie
- la lecture sur place n'est pas facilitée par une absence de « coin » adapté ; absence d'espace numérique également
- un intervenant extérieur vient une fois par an (atelier du soir, invitation des scolaires)
- quelques projets ont été réalisés avec et par certains jeunes (spectacle autour des livres Max et Lili) ; mais pas d'espace suffisant pour la mise en place d'ateliers
- quelques essais non concluants : atelier d'écriture, thématique « l'horreur »
- depuis quelques mois, les enseignants de CM1/CM2 viennent avec leur classe autour de thématiques (respect de l'autre, environnement, politesse, guerre 14/18...) : lecture d'une fiction, sélection d'ouvrages, emprunt par les enfants ; l'impact sur la fréquentation de la médiathèque est visible sur ce public
- à noter, un projet avec les classes de 5^{ème} autour des mots croisés...

286 cartes jeunes en âge scolaire

Des événements festifs plébiscités par les jeunes



... qui remportent un réel succès et fédèrent les habitants (intergénérationnel)

Dunefest
Rock'n Rhum
Transboréales
25 kms de Miquelon
Fête de la musique
14 juillet

Fête de l'Acadie,
Défilé de mode
Fête basque
Jeux sur glace
Tournoi de Hockey
Carnaval
La Route Halifax SP



Le Conseil Territorial des Jeunes (CTJ), une instance intéressante mais à l'impact limité et peu indépendante

18 jeunes de la 5^{ème} à la 1^{ère} élus pour deux ans

(avec parité, non respectée en 2019 faute de candidats garçons)

- 3 jeunes filles domiciliées à Miquelon
- 5 collégiens de St Christophe (dont 4 filles)
- 4 collégiens d'Emile Letournel
- 6 lycéens

Objectifs

- proposer aux élus des idées pour animer la vie locale
- élaborer et mettre en œuvre des projets formateurs
- jouer un rôle consultatif et relais des autres jeunes

Réunion 1 à 2 fois par mois

- échanges sur l'actualité
- attente des jeunes
- mise en place d'actions
- gestion/animation du CTJ par la mission jeunesse CT

LE REGARD DES CONSEILS TERRITORIAUX JEUNES

- *des activités/actions intéressantes (lien personnes âgées notamment)*
- *difficulté à mobiliser d'autres jeunes sur des sujets « citoyens »*
- *sentiment d'être orientés par les élus de la CT pour les décisions, idées, actions mises en œuvre*
- *des questionnements sur le fonctionnement du CTJ : élection ou volontariat ? choix des actions ? mobilisation des jeunes miquelonnais ?*

Actions réalisées (2017/2019)

- sensibilisation à l'environnement (ciné/débat, spots sur les lieux naturels de SPM)
- sensibilisation aux dangers des écrans
- rencontres/jeux avec les personnes âgées de la maison de retraite
- échange avec les jeunes d'Issy-les-Moulineaux (thème de la fraternité)

Des lieux de rencontre entre jeunes très divers à St Pierre



Ponton aux Savoyards
(plage pour les familles)

Stade foot ASIA

Parc de jeux
(pb de filet pour le basket + horaires d'ouverture inadaptés)

Terrain vague motos

Chez les un.es et les autres

Patinoire
(équipement vieillissant)

Square Joffre

Vers food truck

Skate park (7-10 ans)
(mauvais état ?)

Porche skate park

La Cafet

Le front de mer / port

- Des espaces et équipements extérieurs très utilisés malgré les conditions climatiques ; le centre-ville vécu comme un espace de vie ; mais absence de référents adultes sur ces espaces extérieurs
- Les balades de bord de mer appréciées (y compris plage des Savoyards)
- 2 lieux couverts identifiés (la patinoire et la cafet)
- Une sécurisation de l'espace public (piétons / véhicules) limitée

Analyse-synthèse / offre de loisirs 9-17 ans



POINTS FORTS

- *Un environnement de vie très favorable à l'autonomie dans les temps libres des jeunes, mais qui peut induire un certain laxisme*
- *Des associations sportives qui assurent l'éducation et l'accompagnement des jeunes pendant les périodes scolaires mais aussi les vacances en particulier jusqu'à 13/14 ans ; et qui comblent des services périscolaires ou extrascolaires quasi-inexistants dès 9 ans (spécificités SPM par rapport à la Métropole)*
- *Des équipements sportifs de qualité, des associations (et les jeunes pratiquants) fortement soutenus par la CT, mais également par l'Etat (vigilance par rapport aux nouvelles mesures-CNDS)*
- *Des lieux de rassemblement extérieurs-intérieurs divers fortement investis par les jeunes (certains à repenser ou à réhabiliter)*
- *Des activités loisirs en été à partir de 9 ans (CCAS, CT, associations)... mais peu coordonnées et pensées entre acteurs et avec les jeunes*
- *Des événements festifs intergénérationnels nombreux et plébiscités*

POINTS DE VIGILANCE

- *Des activités culturelles de qualité mais qui répondent insuffisamment aux besoins de la jeunesse (musique, danse, arts plastiques) ; une offre associative limitée et peu fédérée ; peu d'interventions en milieu scolaire*
- *Des équipements culturels peu ouverts à la jeunesse (médiathèque, spectacles, cinéma, musée), fortement orientés vers les adultes, les enfants et les familles*
- *Une offre de loisirs limitée dans une logique ALSH pour les 9/12 ans (juillet)*
- *Un espace jeunes 13/17 ans à repenser en profondeur (y compris approche hors les murs)*
- *Une coordination « jeunesse » des activités loisirs, sportives et culturelles très limitée (interrogation sur la position de la mission jeunesse de la CT dans cette interface avec tous les acteurs concernés)*
- *Un CTJ à repenser dans son indépendance et son lien avec toutes les jeunesses*



Les jeunes 9-17 ans

Les temps de loisirs

Zoom sur Miquelon

La Maison des Loisirs : cœur de l'action publique (à Miquelon)



Centre de loisirs 5/12 ans

Mercredis et
Vacances
(excepté août)

Mini-camps
Séjours sportifs

Stages avec intervenants
(danse, théâtre, cirque...)

Activités enfants/parents

« baby loisirs », porcelaine, badminton

Foyer ados 13/17 ans

Cf. zoom

Atelier créatif couplé avec l'aide aux devoirs

(petites mains / cuisine)
à partir de 5 ans

Après l'école
du mardi au
vendredi

**Jeux collectifs
pour tous**
5/14 ans

Ecole de Musique

Eveil musical / chorale (26 enfants/adultes)
pratique instrumentale diverse

Activités physiques

(roller, tennis, tir à l'arc,
overboard / trottinette, futsal,
expression corporelle , baseball)

Inscrits

9/12 ans : 25
13/17 ans : 23
(en sachant qu'à 15 ans
beaucoup partent à SP)
18/24 ans : 24

- Diffusion de documentaires et spectacles (6)
- Evènements intergénérationnels : semaine bleue, mardi gras...
- Ateliers créatifs et activités sportives adultes

La Maison des Loisirs : cœur de l'action publique (à Miquelon)



- ❖ La Maison des Loisirs, gérée par la CT, propose un panel d'activités important :
 - type centre social : activités enfants/jeunes/enfants-adultes/adultes ; culturelles/physiques/loisirs/lien social
 - animée par une équipe de 8 professionnels (dont 5 animateurs et 1 intervenante musique)
 - un équilibre dans les tranches d'âge 9-30 ans, avec une part des jeunes 18/24 ans intéressante
 - des amplitudes horaires importantes toute l'année (excepté en août)

 - ❖ Le foyer ados 13-17 ans (ouvert du mardi au vendredi et en soirée hors vacances ; 7j/7 les vacances)
 - pratique libre de billard, jeux vidéos, fléchettes, ping-pong, babyfoot, jeux de sociétés : peu d'encadrement sur ces temps (positionnement des professionnels parfois difficile)
 - quelques activités encadrées pendant les vacances scolaires
- Fréquentation**
Hors vacances : 30 jeunes de 11 ans et +
Vacances : 25 jeunes 13 ans et +
- ❖ A noter l'absence d'un point lecture / bibliothèque (la MNE ? La MDL ? animation par des bénévoles ?)
 - ❖ Comme à SP, les enfants et les jeunes vivent la ville, comme leur terrain de jeux en complément du terrain multi-activités (interrogation sur la pertinence de l'aménagement d'un skate parc ?)

Le rôle très important joué par l'ASM



❖ L'Association Sportive de Miquelon, sur l'île depuis 1950, au service des enfants et des jeunes :

- saison de mai à septembre : un éducateur sportif salarié via la ligue de foot pour l'organisation de tournois, déplacements, entre 2 à 4 séances par semaine
- pour les enfants et les jeunes mais aussi en direction des adultes et des familles
- 50% des enfants de l'île touchés entre 5 et 16 ans
- développement du foot féminin : sur certaines catégories 50% de filles
- affaiblissement de l'esprit « club » et forte crainte de la baisse démographique

Licenciés ASM

9/12 ans : 14 (3 F)
13/17 ans : 11 (mix)
18/24 ans : 11 (3F)
25/30 ans : 16 (5F)

❖ Présence d'autres associations sur Miquelon, mais non spécifiques au public enfants/jeunes :

- la pétanque
- Miquelon Culture Patrimoine (musique, danse, théâtre...)
- l'association de pêche et de chasse : surtout des adultes (+ jeunes adultes)
- association les coureurs de l'Isthme : organisation des 25 kms (implication des jeunes ?)

La spécificité de la Maison de l'Environnement (MNE)



- ❖ Un équipement ambitieux et qualitatif autour de la connaissance environnementale de l'archipel et l'éducation à l'environnement (géré par la CT), avec une vocation sur l'ensemble de SPM
 - une ouverture toute l'année ; tout public ; visites sur site extérieur proposées
 - pour les scolaires : éducation à l'environnement (90% primaire / 10% secondaire), en lien avec les SVT et l'histoire/géographie (à partir de la 4^{ème} difficulté à capter leur attention)
 - une orientation forte sur les cibles publics familles, enfants/scolaires et tourisme
 - des liens seraient à renforcer avec la Maison des Loisirs, les autres associations de Miquelon et les acteurs de Saint-Pierre (mission jeunesse, associations..)
 - la montée de l'engagement citoyen autour du sujet de l'environnement notamment chez les jeunes pourrait être un axe de travail à développer (projets avec des jeunes sur Miquelon et Saint-Pierre ? approche de la notion de tiers lieux/éducation populaire en complémentarité de l'offre sur l'île ?)

Visiteurs

9/12 ans : 605 dont 34% Miquelon

13/17 ans : 205 dont 17% Miquelon

Analyse-synthèse / offre de loisirs 9-17 ans à Miquelon



POINTS FORTS

- *La MDL : acteur quasi unique sur l'île ; animations à destination des enfants et des jeunes ; nombreuses activités mixtes (ados/adultes) palliant l'absence du milieu associatif ; importance du lien social intergénérationnel et des amplitudes horaires d'ouverture*
- *Un volet « activités physiques » important du en partie au profil des salariés de la MDL*
- *Un équipement à la hauteur des besoins mais vieillissant*
- *Rôle fondamental de l'ASM*
- *Des activités culturelles de qualité, financées et gérées en grande partie par la CT (vacances et en semaine)*
- *Importance des événements festifs comme à SP*

POINTS DE VIGILANCE

- *L'ASM est la seule association ayant un rôle auprès des enfants/jeunes ; interrogation sur cette approche jeunesse des autres associations présentes sur l'île*
- *Des initiatives limitées des habitants dans les activités auprès des enfants/jeunes*
- *Une absence de programmation cinéma et d'une bibliothèque/point lecture*
- *Foyer ado : une réflexion à mener (hors activités) dans une approche spécifique basée sur l'écoute, l'accompagnement individuel et plus collectif ; des modalités d'organisation des séjours à débattre*
- *Implication limitée des jeunes au sein du CTJ*
- *Implication à renforcer de la MNE dans la vie locale (ensemble SPM) et auprès de la jeunesse (amorce de projets fédérateurs de sauvegarde de l'environnement et de citoyenneté ?)*



Les jeunes 9-30 ans Un certain mal être

Un mal-être de certains jeunes qui inquiète...



- ❖ Au premier abord, peu de signes extérieurs significatifs et visibles de mal-être chez les jeunes (violences, comportements inadaptés, baisse des résultats scolaires...) mais cependant...
- ❖ ... comme l'a déjà mis en avant le diagnostic mené dans le cadre de la feuille de route de Santé en 2016, l'audit jeunesse de 2006, les professionnels scolaires, les parents, l'hôpital, aujourd'hui le CMPEA font ressortir des situations de mal-être chez certains jeunes, qui peuvent aller jusqu'à une situation de grande détresse et de mises en danger (conduites addictives, scarifications, troubles alimentaires, grande impulsivité, humeur maussade, tentatives de suicide, suicides...)
- ❖ Un constat partagé par les jeunes eux-mêmes, avec des sensibilités particulières :
 - peur du regard des autres (les pairs, la famille, les amis)
 - structure familiale fragile (violences intrafamiliales ou conjugales, séparation, recombinaison familiale)
 - faire valoir sa « différence » (apparence physique, goût, question du genre...)
 - poids du groupe de pairs (harcèlement, incitation à des consommations de produits : cigarette, alcool, haschich voire autres drogues, 1^{ère} expérience d'une relation sexuelle précoce...), avec une posture parfois inadaptée des adultes sur ces sujets (laxisme, sur-protection, omerta)
 - pour les plus âgés, expérience en Métropole mal vécue



Les moyens curatifs en réponse

❖ Le centre hospitalier (sous l'impulsion de l'ATS et de la CT) a créé en 2017, un centre de consultations médico-psychologiques pour enfants et adolescents (CMPEA) de 0 à 16 ans :

- équipe pluridisciplinaire (psychologue, infirmière, orthophoniste, psychomotricienne, pédo-psychiatre)
- accompagnements resserrés (1 fois toutes les 2 semaines, en cas de situation délicate ado autour de 14 ans, 1 fois par semaine)
- liste d'attente : une vingtaine d'enfants
- certains suivis ne relèvent pas nécessairement du CMPEA mais d'une psychologue en libéral et/ou d'un espace de paroles
- à partir de 16 ans le CMP adultes prend le relais

❖ Lorsque les situations sont dégradées, il peut être nécessaire de protéger la personne en lui offrant un cadre sécurisé : unité de psychiatrie au centre hospitalier (organisation globale du service à revoir : manque de lits, de professionnels formés)

	Femmes	Hommes
9 - 12 ans	29	27
13 - 17 ans	26	22
18 - 24 ans	20	12
25 -30 ans	22	16
Total	97	77

Données CMP – sept 2018/sept 2019 - SPM

Les moyens curatifs en réponse



- ❖ L'Association Prévention Santé (APS) créée en 1999 :
 - évolutions progressives : mission thérapeutique, labellisation en centre de cure ambulatoire avec l'embauche de plusieurs salariés. En 2015, la structure devient Centre de Soins et de Prévention en Addictologie avec la constitution d'une équipe pluridisciplinaire
 - en 2018, une file active de 135 personnes, dont 22 jeunes adultes 20-30 ans
 - une consultation « jeunes consommateurs » a accueilli 8 jeunes et une dizaine de personnes dans l'entourage (en prévision une consultation au sein du lycée)
 - des accompagnements individuels mais aussi des actions collectives (groupes de paroles, activités artistique et d'expressions corporelles) ; distribution de matériels de réduction des risques (brochures, préservatifs, outils d'évaluation des consommations) ; quelques activités de sensibilisation (écoles, autres)
 - mission de « formation » et « montée en compétence » des acteurs sur le champ de la prévention du mal être (compétences psycho-sociales)
 - reconnaissance par les acteurs comme la structure incontournable autour des addictions

Des professionnels à disposition en milieu scolaire



❖ Dans le cadre des collèges / lycées sur SP et Miquelon :

- 1 poste d'infirmière : permanences 2,5j./semaine au collège et au lycée + dépistages de santé
- un poste de psychologue (via le CIO)
- les professionnels de la vie scolaire (CPE, AVS...)
- une cellule de veille regroupant CIO, CPE, infirmière, Proviseur s'est réunie à plusieurs reprises mais pas de façon régulière
- le 1^{er} jeudi de chaque mois une sage-femme vient 1 heure au lycée
- quelques actions de prévention proposées (via l'infirmière) par différents acteurs (gendarmerie : sécurité routière, réseaux sociaux, stéréotype ; sage-femme de l'hôpital : vie affective et amoureuse en 3^{ème})
- Des ressources qui pourraient être mieux exploitées en interne et en externe : plus de travail en réseau avec les acteurs, légitimité/reconnaissance de la part des jeunes et des familles, des stratégies inscrites dans la durée (poids des actions ponctuelles « one shot »)

L'expérience d'un PAEJ non concluante



- ❖ En 2016/2017, sous l'impulsion de l'Etat, ouverture d'un Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ)
- ❖ Rappel des objectifs, du contexte et du bilan quantitatif :
 - accueil/accompagnement de jeunes entre 12 et 25 ans en détresse liée à des difficultés sociales, psychologiques, éducatives, familiales ou professionnelles
 - contexte : constat des professionnels et des jeunes de l'absence d'un lieu d'écoute
 - moyens mobilisés : 1 professionnel ; portage GIP EMVIE ; ouverture 3 j./semaine
 - profil des personnes reçues : 38 (dont 6 moins de 16 ans) ; 12 parents ; 80% de contacts féminins ; jeunes hors système et en situation précaire
 - problématiques : conflits, difficultés relationnelles, ruptures, protection de l'enfance
- ❖ Les causes de la fermeture
 - un projet mal articulé et adossé à une structure sans rapport avec le sujet ; un financement centré Etat (absence de consensus des autres acteurs publics) ; 1 professionnelle seule et des partenariats peu opérants
 - majorité de jeunes adultes en grande difficulté (peu de plus jeunes/adolescents) ; lieu vécu comme stigmatisant (très social)

Usagers
13/17 ans : 30%
18/25 ans : 46%
+25 ans (famille) : 24%



Un volet prévention à construire

- ❖ L'une des priorités de la feuille de route santé 2018/2022 de l'ATS concerne le renforcement de la prévention/promotion de la santé auprès des enfants et des jeunes, qui reste à concrétiser :
 - organisation d'un réseau des acteurs, identification des compétences et de « qui fait quoi ? »
 - mise en œuvre des activités de planification et d'éducation familiale

- ❖ Les acteurs ne sont pas repérés par les jeunes comme « ressources » en cas de coup dur :
 - soit par déficit de légitimité/reconnaissance, malgré des professionnels qualifiés présents (cas des établissements scolaires, hors vie scolaire)
 - soit par l'absence de professionnels adaptés (la Cafèt, la MDL, les associations)

- ❖ Les liens entre les acteurs œuvrant dans le champ de la jeunesse ne sont pas structurés pour échanger autour du repérage, du suivi et de l'accompagnement des jeunes et de leur famille

- ❖ Des actions de prévention sont réalisées par différentes structures, mais elles sont peu efficaces, irrégulières et peu harmonisées (CPS, écoles, gendarmerie, sage femme...), avec une difficulté de mise en lien entre elles et de vision commune partagée

Analyse-synthèse / mal-être des jeunes



POINTS FORTS

- Une prise de conscience et une préoccupation de l'ensemble des acteurs et des jeunes eux-mêmes
- Des moyens financiers et humains en curatif significatifs, avec une offre de service adaptée

POINTS DE VIGILANCE

- Des institutions/associations peu identifiées par les jeunes comme « ressources » en cas de problème
- Des difficultés à « parler » et à « se confier » pour les jeunes (en dehors de la famille) : regard des autres, « tout se sait », forme « d'impunité » et de « laxisme » (regard des jeunes) de la part des adultes/parents (harcèlement, trafic de drogues, consommation d'alcool, cadre et limites sur les libertés...)
- Une thématique « prévention » en souffrance :
 - o difficultés de mise en œuvre d'actions opérationnelles dans la durée et dans une vision partagée
 - o un partenariat à performer pour accompagner les jeunes (en individuel ou en collectif) en interne des structures et entre acteurs
 - o des actions (sur les comportements à risque) dont les modalités pratiques restent à adapter entre acteurs
- Une absence de lieu jeunesse « neutre » pour aborder ces sujets



Les jeunes 9-30 ans porteurs de handicap

Le contexte



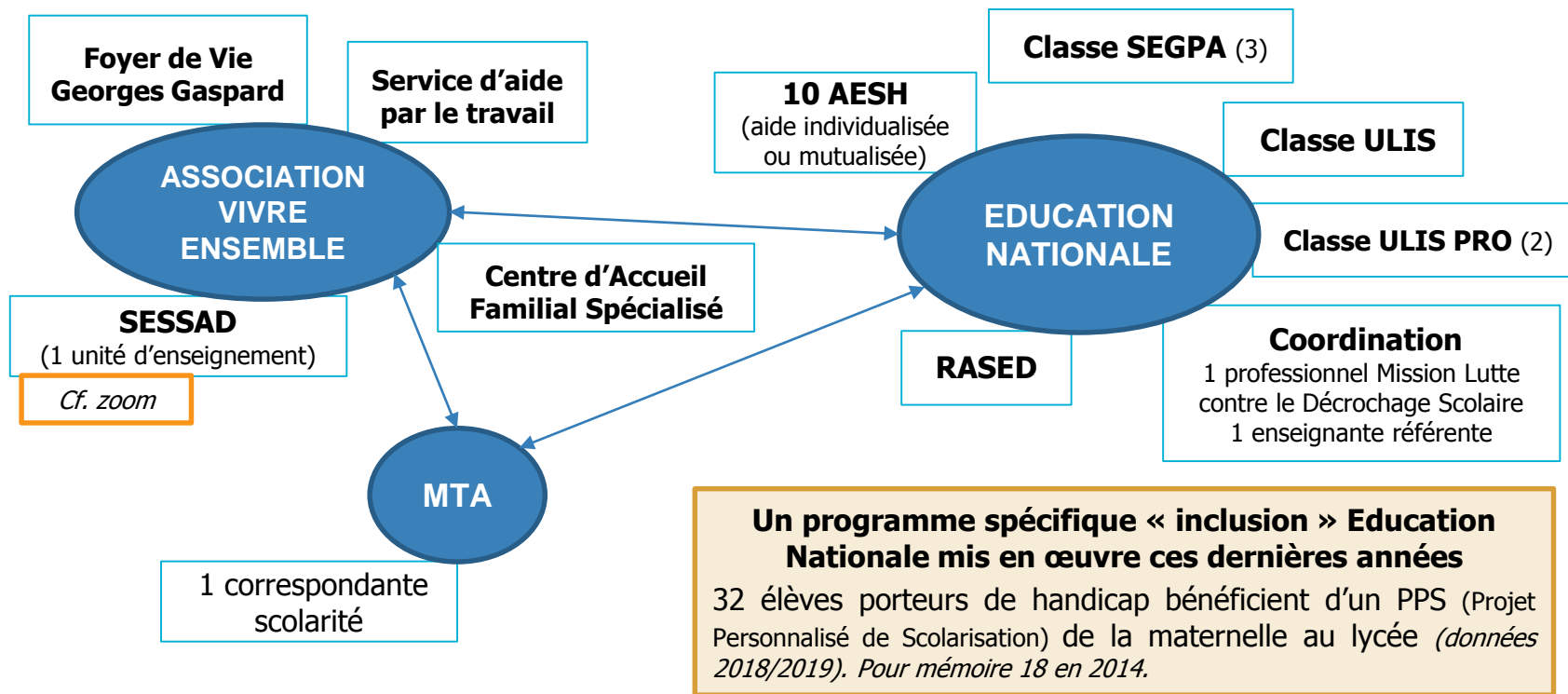
- ❖ La Maison Territoriale de l'Autonomie (CT) assure la gestion des demandes des familles :
 - 38 mineurs ont une reconnaissance de leur handicap sur l'Archipel (dont 9 ont moins de 9 ans) ; 29% ont une déficience intellectuelle et cognitive et 47% psychique
 - 14 ont entre 18/30 ans
 - une instance de coordination tri-partite (EN - ATS - MTA) permet d'adapter l'accompagnement au plus près des enfants
 - 6 personnes entre 18/30 ans perçoivent l'Allocation Adulte Handicapée via la CPS
- ❖ Des lieux, des rues non accessibles aux personnes à mobilité réduite (ou déficient visuel)

	Saint-Pierre		Miquelon		TOTAL
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
9 - 12 ans	7	9			16
13 - 17 ans	5	7		1	13
18 - 24 ans	4	2		1	7
25 - 30 ans	1	4	1	1	7
TOTAL	17	22	1	3	
TOTAL par île	39		4		
TOTAL SPM	43				

Un schéma Territorial de l'Autonomie 2016/2020 signé entre l'Etat et la CT

Données MTA - sept 2019

Une prise en charge structurée sur l'Archipel





Le SESSAD au plus près des enfants et des parents

- ❖ Le SESSAD, porté par l'association Vivre Ensemble, peut accueillir une vingtaine d'enfants de 3 à 20 ans :
 - une équipe pluridisciplinaire stable
 - accompagnement dans le cadre de l'inclusion scolaire : présence d'une professionnelle du SESSAD à certains moments clés (récréation, accompagnement à la piscine, en classe...) ; une unité d'enseignement internalisée (classe) en complément de l'inclusion scolaire si besoin
 - sur les temps de loisirs : des temps éducatifs les mercredis et vendredis après-midi et les vacances ; un accompagnement vers les équipements / associations sportives / de loisirs (équitation, jeux sur glace, piscine, accueil de loisirs) ; à noter que l'accueil de loisirs recrute une animatrice formée ; la présence 1 adulte / 1 enfant est parfois nécessaire (AESH ou SESSAD)
 - soutien auprès des familles : information sur le handicap, échanges autour des difficultés du quotidien, adaptation du domicile/véhicule...
 - le SESSAD accueille 2/3 enfants qui relèveraient plus d'un IME ou d'un ITEP
 - des temps de répit restent à développer (temps de midi, séjour de plusieurs nuits...)

14 bénéficiaires

9/12 ans : 4 (2 F)

13/17 ans : 6

*18/24 ans : 4 (3F)
dont 2 sur Miquelon*



Un partenariat entre acteurs au plus près des besoins

- ❖ Un partenariat réel existant qu'il reste à affiner en particulier au lycée Emile Letournel :
 - au regard des besoins, l'enfant ou le jeune a un parcours et des accompagnements adaptés et évolutifs co-construits avec le SESSAD si l'enfant en dépend, les parents, l'établissement scolaire et la MTA
 - des moyens humains ont été affectés au niveau de l'Education nationale et la MTA pour mettre en lien les structures
 - une partie des enseignants (primaire) et des accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) a été formée ; l'école Saint-Christophe accueille depuis de longues années des élèves en situation de handicap
 - au lycée, l'accueil des jeunes pourrait être amélioré (mise à disposition d'outils et supports adaptés mal voyants, DYS..., lien des enseignants avec les familles, SESSAD...)
- ❖ L'âge adulte permet aux personnes de retrouver une vie sociale plus apaisée ; le regard des habitants de l'Archipel est bienveillant mais...
 - l'inclusion dans le milieu ordinaire est limitée
 - l'accompagnement et l'insertion professionnelle de ces adultes ne sont pas organisés
 - l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés est peu mise en œuvre sur l'archipel par les entreprises mais n'est pas non plus accompagnée
 - les associations (éducateurs sportifs...) sont peu formés aux différents handicaps

Analyse-synthèse / jeunes porteurs de handicap



POINTS FORTS

- Un travail de longue haleine autour du handicap sur l'archipel et une sensibilisation de l'ensemble des acteurs : des dispositifs EN (ULIS, SEGPA, des inclusions en milieu ordinaire)...
- Des moyens financiers, une vigilance sur ce public de l'ensemble des partenaires
- Un rapport d'avril 2019 de l'EN évalue les différents dispositifs et propose 17 recommandations détaillées (y compris pour l'Ecole du Socle à Miquelon)

POINTS DE VIGILANCE

- L'accessibilité de la ville et des équipements très limitée aux jeunes porteurs de handicap (physique en particulier)
- La société locale (associations, structures, entreprises...) a une marge de progression quant à l'inclusion de ce public dans le milieu ordinaire
- Dans le cadre de l'inclusion scolaire :
 - o explication du handicap auprès des autres élèves
 - o temps délicats pour certains élèves ayant des troubles du comportement (récréation, arrivée au collège) : soit l'isolement se renforce (2/3) ou bien ouverture vers les autres (1/3)
 - o des partenariats à consolider autour des situations individuelles : temps de concertation entre SESSAD et enseignants (plus particulièrement au lycée)
 - o des outils pédagogiques adaptés au handicap à développer
 - o débat autour de l'orientation des élèves : ULIS / milieu ordinaire .
- Le temps de « répit » pour les familles reste un sujet à part entière : temps de midi, vacances (août)...



La protection de l'enfance
La précarité
La délinquance des jeunes

Données de cadrage / niveau de vie et précarité



Du fait de la fiscalité propre de l'archipel, il n'est pas possible de disposer des indicateurs statistiques métropolitains « classiques » rendant compte du niveau de vie et de la pauvreté des habitants.

Pour autant deux données issues des déclarations fiscales 2017 peuvent être mises en avant :

❖ **544 contribuables ont déclaré en 2017 un revenu inférieur à 1 000 € mensuels** (sur 3 921 contribuables au total), **soit 13,9% des contribuables.**

Cette donnée peut-être rapprochée avec toutes les précautions d'usage du seuil de pauvreté en Métropole qui s'établit à de 1 041 € mensuels pour un adulte isolé (Insee, données 2017).

❖ **Les revenus bruts déclarés des fonctionnaires sont 1,5 plus élevés que celui des salariés.**

Ce différentiel entre le secteur public et le secteur privé, repose sur deux éléments de la rémunération des fonctionnaires inconnus des salariés du privé : la prime pour surcoût de la vie (+30% du traitement indiciaire) et la prime d'expatriation (+40%). On peut noter que les fonctionnaires originaires de l'archipel bénéficient également des deux primes y compris les fonctionnaires territoriaux mais sous une autre dénomination.

Données de cadrage / spécificité Miquelon



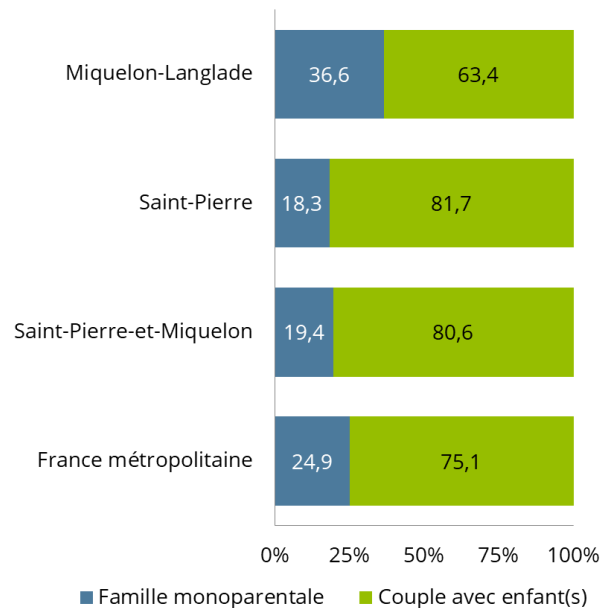
Une surreprésentation des jeunes mineurs vivant au sein d'une famille monoparentale à Miquelon-Langlade

1 jeune de 11/19 ans sur 5 vit au sein d'une famille monoparentale

Parmi les 725 jeunes de 11/19 ans recensés en 2016, 19,4% vivent au sein d'une famille monoparentale. Ce ratio est inférieur à celui de la métropole (24,9%).

Miquelon-Langlade présente au regard de cet indicateur une situation particulière. Le ratio y est deux fois supérieurs à celui de Saint-Pierre. Il atteint 36,6%. Cela ne concerne cependant qu'une quinzaine de jeunes.

Les familles monoparentales ne constituent pas une problématique en soi. Toutes les familles monoparentales ne rencontrent pas forcément de difficultés. Toutefois, la monoparentalité accroît notamment les risques de pauvreté et de difficultés éducatives.



Répartition des enfants de 11-19 ans selon leur situation familiale
Source : Insee RP 2016 - Traitement Compas

Une structuration récente des services sociaux au sein de la Collectivité Territoriale...



❖ Dans le cadre de la protection de l'enfance, un service d'Aide Sociale à l'Enfance composé de travailleurs socio-éducatifs a été créé en 2010 (recueil des informations préoccupantes, évaluation des situations et accompagnement des mesures) :

- les informations parviennent tardivement au service Enfance-Famille, et peuvent être dégradées, notamment pour les adolescents
- le signalement des situations peut être compliqué : nécessité d'expliquer la procédure aux différents acteurs en lien avec les enfants et les jeunes (scolaire, santé, sport/culture/loisirs...)
- un protocole de traitement des informations préoccupantes vient d'être signé (octobre 2019) entre les différents acteurs qui concourent au dispositif de protection de l'enfance
- en cas de conditions très dégradées pour les enfants au domicile, peu (voire pas) de possibilités d'éloignement (pas de structure collective, peu de familles d'accueil) : situation toutefois en voie d'amélioration
- l'évaluation des situations, le suivi et l'accompagnement sont réalisés par les mêmes professionnels ; ce qui complexifie les prises en charge
- la CPS a mis en place un service de médiation dans le cadre des séparations des parents (courrier envoyé aux parents, accueil, accompagnement...)

19 mesures de protection de l'enfance (données 2018)

15 AEMO (via le juge)

3 placements

... mais une difficulté de mise en lumière des difficultés, y compris pour les jeunes



- ❖ En 2016, un service social de polyvalence a été créé :
 - évaluation et accompagnement des personnes en situation de précarité
 - attribution des aides sociales facultatives (délivrées précédemment par les CCAS mais subventionnées par la CT) dont les aides alimentaires, sont gérées par la CT ;
 - peu de jeunes adultes bénéficient des aides facultatives (9%) et plutôt des femmes ; il n'existe pas de fonds spécifique jeunes ;
 - sur Miquelon, peu de situations accompagnées (1) alors même qu'il existe des situations de travailleurs pauvres, de familles séparées (budgets déséquilibrés sur du long terme) : la peur du regard des autres et du jugement est très forte dans l'île ;
 - suivi des locataires des 32 logements du parc social de la CT si besoin ;
 - contrairement à une bonne partie des revenus, les minima sociaux sont au même niveau qu'en Métropole ; le coût de la vie (et du logement en particulier) entraîne des situations financières déséquilibrées sur le long terme ;
 - le regard porté par les jeunes et les adultes sur la pauvreté est très spécifique (dénier de situation de pauvreté ou bien sentiment de « sur assistance »)

Aides sociales
(données 2018)
18/24 ans : 3
25/30 : 12

A noter l'existence d'un magasin associatif « Tremplin » pour les vêtements



Les autres structures/services à vocation sociale

- ❖ Le service Formation-Insertion de la CT propose des aides à la scolarité en fonction des ressources :
 - pour les enfants de l'école maternelle au lycée, scolarisés à SP ou à Miquelon
 - entre 5 à 8 demandes par an (de 45 à 125 €/enfants)
 - ce service gère également le dispositif des bourses d'études qui accompagne près de 300 jeunes ainsi que les dispositifs liés à la formation professionnelle de l'ensemble des actifs du secteur privé.

- ❖ Le CLEF (Centre Local d'Etudes et de Formation) propose différents services :
 - un centre d'hébergement d'urgence (6 chambres)
 - 2 logements loués pour les femmes victimes de violences (avec chambres pour accueillir des enfants), qui ont été occupés quasi toute l'année
 - un accueil de jour (femmes victimes de violence) et une aide aux victimes d'infraction pénale (12 personnes dont des femmes victimes de violences orientées par le Procureur)

Usagers CHRS (données 2018) : 9 enfants avec 1 seul de leur parent
18/25 ans : 2 - 26/35 ans : 8

Une délinquance des jeunes limitée



- ❖ Quelques données chiffrées (gendarmerie / septembre 2019) :
 - entre 5 à 13 mineurs mis en cause en moyenne chaque année pour 23 faits (stupéfiants, dégradations, incivilités, violences) ; un noyau dur de 4/5 jeunes entre 14 et 16 ans
 - les autres interventions concernent les adultes entre 16 et 35 ans ; entre 5 à 8 faits de violences conjugales

- ❖ Les peines prononcées par la justice sont des mesures de réparations :
 - mise en œuvre par la Protection Judiciaire de la Jeunesse
 - pour les jeunes entre 20/30 ans, le SPIP est amené à suivre les situations

- ❖ Un Plan Territorial de Prévention de la Délinquance de SPM 2018/2023 élaboré par la Préfecture (en lien avec communes, CT, Procureur de la République) avec les priorités suivantes :
 - actions à l'intention des jeunes exposés à la délinquance et lutte contre la récidive (actions de prévention EN, gendarmerie, PJJ, CSAPA, mairies...)
 - améliorer la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales et soutenir les victimes (actions du CLEF, sensibilisation du grand public)
 - améliorer la tranquillité publique (prévention routière...)

Analyse-synthèse / précarité et délinquance des jeunes



POINTS FORTS

- La mise en place d'un service social et d'un service de protection de l'enfance par la CT est un vrai plus pour le suivi des familles nécessitant un accompagnement
- La nature et le nombre de faits de délinquance des mineurs et des jeunes majeurs sont limités ; mais une vigilance à avoir (en lien avec les jeunes ayant un certain mal-être, des défaillances parentales, des conduites à risque...)

POINTS DE VIGILANCE

- Le repérage des situations d'enfants, de jeunes potentiellement à risque (décrochage scolaire, incivilités...) est à performer entre les acteurs
- La protection de l'enfance (comme les situations de violences conjugales) nécessite un travail partenarial renforcé, avec la formation/collaboration des professionnels éducatifs (EN, associations) et également du monde médical
- L'accompagnement des familles est assuré par les mêmes travailleurs sociaux qui interviennent lors de l'évaluation des situations
- En cas de négligence grave des parents, l'absence de solution d'éloignement des enfants est un problème dans certaines situations
- L'insularité amplifie les difficultés, leur mise en lumière et leur prise en charge (regard des autres, peur du jugement, préjugés, stigmatisation...)
- Une marge de progression existe dans l'appropriation de la loi (hygiène et sécurité ; alcool au volant, usage et trafic de stupéfiants...), avec un certain silence et une banalisation des jeunes et des parents
- L'absence de régulation et de référents adultes (écoute/accompagnement) ressort sur les temps libres non encadrés des jeunes (espaces extérieurs notamment)



Les jeunes à partir de 18 ans

Combien de jeunes majeurs vivent dans l'archipel ?



612 jeunes majeurs dont 90% résident à Saint-Pierre

En terme d'autonomie (vivre en dehors du domicile parental), les jeunes de SPM présentent un profil relativement éloigné de ceux de la métropole :

- si entre 20 et 24 ans ils sont moins souvent autonomes (50% d'entre eux contre 60% sur le continent),
- la situation est totalement l'inverse chez les 25-29 ans dont 83% sont autonomes sur l'archipel contre seulement 53% en métropole,
- en outre 72% des 20-29 ans autonomes de SPM sont en couple (50% en métropole).

Ces données sur le degré d'autonomie sont à mettre en rapport avec le départ aux études et une entrée plus précoce sur le marché du travail pour ceux qui restent.

	Miquelon-Langlade	Saint-Pierre	Saint-Pierre-et-Miquelon
18 ans	3	46	49
19 ans	6	25	31
20 ans	3	21	24
21 ans	4	23	27
22 ans	3	43	46
23 ans	5	49	54
24 ans	5	49	54
25 ans	8	38	46
26 ans	4	55	59
27 ans	4	54	58
28 ans	8	38	46
29 ans	2	60	62
30 ans	5	51	56
Sous total 18-30 ans	60	552	612

Dénombrement par tranche d'âge annuelle
Source : Insee RP 2016 - Traitement Compas



Les jeunes à partir de 18 ans

La poursuite d'études

La poursuite d'étude pour les élèves à la rentrée 2019



Classes	Effectif	études supérieures Canada	études supérieures Métropole	études secondaires Canada	études secondaires Métropole	études secondaires SPM	formation en anglais Canada	apprentissage supérieur Métropole	apprentissage secondaire Métropole	apprentissage secondaire SPM	Echec examen Redoublement SPM	vie active SPM	vie active Métropole
---------	----------	---------------------------------	------------------------------------	---------------------------------	------------------------------------	------------------------------	-----------------------------------	---	--	------------------------------------	-------------------------------------	-------------------	-------------------------

Bacs généraux													
T L	6	2	3								1		
T S	13	2	9		1						1		
T ES	10	1	6								1		2
Total bacs G	29	5	18		1						3		2

Bacs professionnels													
T GA	6	1	1			1	1					2	
T ASSP	7	4	1									2	
T ELEC	0												
T SEN	8	4	3									1	
T MV	4	1					1					2	
T CUIS	1								1				
Total bacs pros	26	10	5			1	2		1			7	

Effectif total BAC	55	100,00 %
Départs au Canada	17	31,00 %
Départs en métropole	27	49,00 %
Restent à SPM	11	20,00 %

Effectif total CAP	6	100,00 %
Départs au Canada	1	17,00 %
Départs en métropole	2	33,00 %
Restent à SPM	3	50,00 %

Sur 55 élèves passant un bac, 47% le sont dans la filière professionnelle :

- 46% de ces élèves poursuivent un cursus au Canada (65% pour la filière générale)
- 27% entrent dans la vie active sur SPM (0 pour la filière générale)

Un passage obligé pour la plupart des jeunes



- ❖ Près de 300 jeunes poursuivent leurs études en Métropole ou au Canada
 - certains jeunes ne sont pas prêts à partir à 18 ans ; 3 à 5 par an s'inscrivent à un nouveau diplôme sur SPM (bac pro ou général) pour gagner en autonomie
 - 10 retours précoces en moyenne / an (- de 5%) sont observés (mauvaise orientation, adaptation difficile...) ; des situations très douloureuses vécues par les jeunes (poids du regard des autres/jugement sur l'archipel)

- ❖ Une envie forte de « découvrir » d'autres horizons... mais un grand saut dans l'inconnu
 - la plupart des jeunes, dès l'âge de 15 ans, se projette dans une nouvelle vie en métropole ou au Canada (surtout Québec : image positive + respect des différences plus forte qu'en métropole) : envie « d'anonymat », d'autres rencontres et découvertes... amplifiée par l'ancrage d'une forme de rite du « départ »... ; des conditions financières favorables (bourses pour tous), ainsi qu'une certaine insouciance qui rend compliquée la mise en place d'actions de préparation au départ (pas de besoins exprimés)...
 - ... mais une réalité qui peut être difficile à gérer pour certains : isolement (notamment en faculté), peur du regard des autres quant à verbaliser ses ressentis, temps de transport parfois longs, « insécurité » vécue/réelle
 - une absence de suivi structuré et reconnu/légitimé de ces jeunes sur l'archipel et en relais sur place (orientation, problèmes administratifs...)

Un important dispositif financier d'aide aux études



487€/mois + 1 vol AR/an + 300 € + 1600 € (si école privée payante) + 106 € la 1^{ère} année

Bourse sans condition de ressources

Données Collectivité Territoriale

- Près de 300 boursiers / an
- Près de 175 étudiants en Métropole
- Près de 80 étudiants au Canada (dont plus de 80% au Québec)
- Entre 30 et 40 lycéens boursiers (plus de 10%)

Frais de transport aérien Métropole

Données 2016/2017 - Collectivité Territoriale

- Prise en charge 50% CT + 50% Etat ou 100% CT ou 100% Etat
- 289 jeunes bénéficiaires y compris lycéens
- Prise en charge : 63% par la CT (37% Etat)

Budget annuel moyen pour la CT sur les 2 dispositifs : 1,8 M€

Budget annuel Etat (Passeport Mobilité) : 160 K€

Données de cadrage / les lycéens boursiers

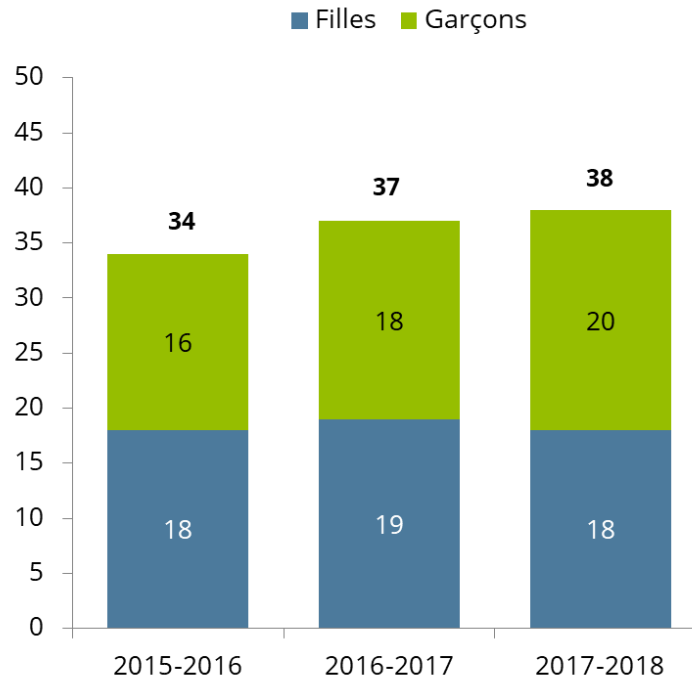


Evolution du nombre d'élèves boursiers (lycéens)

Source : CT Saint-Pierre-et-Miquelon - Service Formation-Insertion, Traitement Compas

Une quarantaine de lycéens boursiers

Pour l'année scolaire 2017/2018, 38 boursiers lycéens sont recensés. Ce total varie de quelques unités d'une année sur l'autre. Le sexe ratio est équilibré.



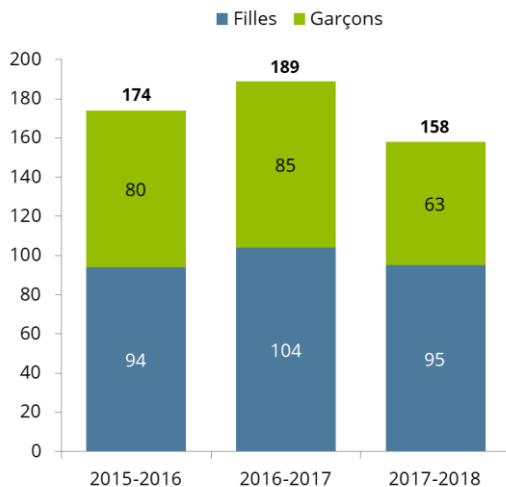
Données de cadrage / les étudiants boursiers



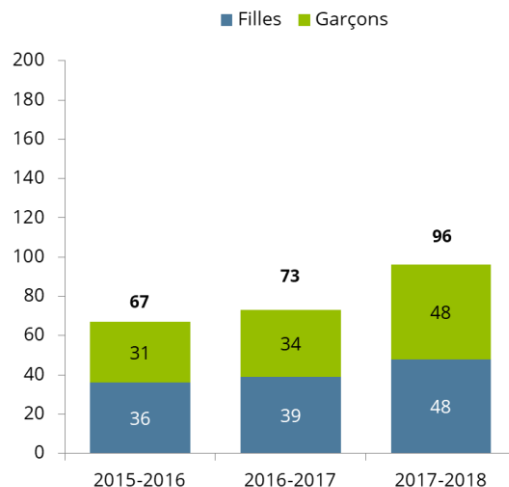
Evolution du nombre d'étudiants boursiers

Source : CT Saint-Pierre-et-Miquelon - Service Formation-Insertion, Traitement Compas

En métropole



Au Canada



251 étudiants boursiers à la rentrée 2017/2018

Pour l'année scolaire 2017/2018, 251 étudiants boursiers sont recensés. Ce total varie d'une vingtaine d'unités d'une année sur l'autre.

Le sexe ratio est déséquilibré. Les filles restent les plus nombreuses sur les trois années d'observation (56 % des étudiants sur l'année scolaire 2017-2018).

Les étudiants poursuivant leurs cursus en métropole sont plus nombreux que ceux allant faire leurs études au Canada. On observe cependant sur la période d'observation une diminution d'une trentaine de jeunes partis en métropole, et a contrario une progression de plus d'une vingtaine de jeunes partis au Canada poursuivre leurs études.



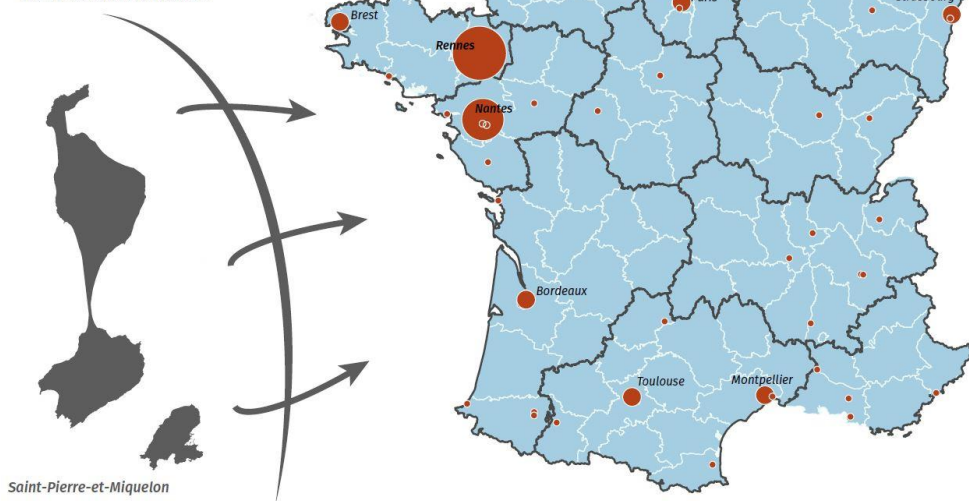
Où les étudiants boursiers poursuivent-ils leur études en métropole ?

Villes d'étude des étudiants boursiers de l'archipel ayant rejoint la métropole pour poursuivre le cursus

Source : Service des bourses, année scolaire 2017-2018

Rennes : 20 étudiants
Nantes : 16 étudiants

Brest, Bordeaux, Toulouse,
Montpellier, Strasbourg, Paris,
Caen et Lille : Entre 5 et 8 étudiants



Les universités et école de l'ouest représentent les lieux d'accueil pour la formation des jeunes de l'archipel. Rennes et Nantes se positionnant comme les deux premières villes d'accueil (20 jeunes à Rennes et 16 à Nantes, 19 en comptant les villes de l'agglomération nantaise).

Si l'on observe ces deux villes, on constate une sur-représentation des Licences : 21 jeunes, dont 12 en Licence1. 6 jeunes sont inscrits en BTS (1ère année ou 2ème année) et 9 jeunes sont répartis sur des écoles plus spécifiques (ingénieurs, écoles de commerce, d'architecture ou de mathématique).

Le diplôme de LLCER Anglais constitue le premier choix (6 jeunes inscrits), suivi par l'IFSI (institut de formation en soins infirmiers), avec 4 jeunes inscrits. Les matières scientifiques (maths, physique, sciences et vie de la terre) regroupent 6 jeunes. Les autres se répartissent aussi bien sur des formations liées aux arts du spectacle qu'au notariat, en passant par les sciences de l'éducation, la comptabilité et la gestion, le tourisme, les STAPS ou encore la communication.

Données de cadrage / part des boursiers par classe d'âge



Être une jeune femme et avoir 20 ans, c'est dans 80% des cas, être en étude hors de l'archipel

En moyenne, on peut estimer que 35% des jeunes femmes de 15/26 ans de l'archipel sont en étude hors du territoire. Le ratio est de 29% pour les hommes.

De 18 à 21 ans la majorité des jeunes poursuivent leur étude en métropole ou au Canada.

	Nb de jeunes de 15 à 26 ans (population résidente INSEE 2016 + boursiers lycéens et étudiants 2016/2017)		Part des boursiers au regard de l'ensemble des jeunes de la tranche d'âge	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
15 ans	38	48	3%	0%
16 ans	47	45	11%	11%
17 ans	69	71	39%	37%
18 ans	64	53	61%	55%
19 ans	31	38	55%	55%
20 ans	40	35	80%	54%
21 ans	28	33	64%	48%
22 ans	31	36	42%	22%
23 ans	36	39	28%	28%
24 ans	27	31	4%	10%
25 ans	24	25	4%	8%
26 ans	30	30	3%	0%
TOTAL	465	484	35%	29%

Source : CT Saint-Pierre-et-Miquelon - Service Formation-Insertion, INSEE RP, Traitement Compas



Plusieurs actions d'accompagnement mises en place mais avec un succès très relatif

- ❖ Une réunion conjointe d'information au départ est proposée (CT, EN, CPS et CIO) aux parents et aux jeunes à SP et à Miquelon (avec succès, forte attente d'informations sur les bourses et l'accès aux droits)
- ❖ Plusieurs tentatives par la CPS d'actions prévention/information en amont (mais sans réel succès / peu de fréquentation et d'intérêt des jeunes et des parents) : ateliers scolaires et hors scolaires (budget/cuisine, informations logement, transport, bons plans), co-construction d'un journal d'échanges avec un petit groupe, temps convivial (barbecue)... ; l'interpellation par les familles a lieu quand il y a un problème et est très centrée sur l'accès aux droits (non identification de la CPS par les familles sur l'accompagnement/appui)
- ❖ Intérêt de la mise en place de référent CAF en Métropole dans une quinzaine de villes (action CPS) : nécessité de faire vivre ce réseau (départ en retraite...) ; réelle pertinence dans certaines situations très compliquées (accidents, agressions, mal être..)
- ❖ Un système de remboursement des soins médicaux complexe : basculement sur la CPAM en Métropole ; non valable au retour à SPM (été notamment) avec la nécessité d'une assurance supplémentaire
- ❖ A noter l'absence de suivi par la CT de ces jeunes boursiers (type d'étude, éventuelles réorientations, mode de logement, suivi administratif/psychologique, devenir post-étude...)

Une diaspora en métropole peu structurée



Association Mots dits îles

- association créée il y a 3 ans
- objectifs : création d'un réseau favorisant les liens entre les étudiants en métropole et au Canada
- 50 jeunes actifs sur face-book
- actions : barbecue l'été sur SPM, quelques évènements en métropole pour que les jeunes se retrouvent, parrainage, interventions dans les classes en terminale (projet)
- Difficulté à garder la dynamique

Fier SPM

- réseau de 160 « ambassadeurs » animé par Archipel Développement
- à vocation économique (non spécifique aux étudiants)

Prégnance de la communication et des liens via les réseaux sociaux utilisés par les jeunes

Analyse-synthèse / la poursuite d'études



POINTS FORTS

- *Le départ en Métropole ou au Canada inscrit depuis l'enfance dans le parcours des jeunes*
- *Très forte proportion d'une classe d'âge qui poursuit les études en Métropole ou au Canada et qui y obtiennent un diplôme y compris pour les filières professionnelles*
- *Une faible proportion de retours précoces, mais des situations individuelles de mal-être importantes*
- *Des dispositifs financiers très conséquents pour la poursuite d'études de la part de la CT, sans condition de ressources ni de retour sur l'Archipel (+ Etat pour le transport)*
- *Une solidarité familiale importante en métropole (notamment pour les lycéens)*

POINTS DE VIGILANCE

- *Des dispositifs/actions de préparation au départ peu efficaces*
- *La CPS non identifiée par les jeunes et leur famille en dehors des problématiques administratives, alors même qu'un service social existe*
- *Le service des bourses de la CT se limite à une intervention administrative liée aux bourses (pas de prospective/suivi des jeunes)*
- *Des liens peu construits avec les services idoines en métropole pour les questions relatives à l'orientation, le suivi administratif ou social (CIO, CROUS, CPAM), hors CAF (réseau mis en place par la CPS)*
- *Une absence de référent SPM reconnu/légitime en cas de problème*
- *2 réseaux en métropole peu connus par les jeunes*
- *Une certaine pudeur des jeunes (et leur famille) pour solliciter de l'aide*
- *Poids en forte évolution des étudiants au Canada (Québec + écoles privées)*



Les jeunes à partir de 18 ans

Contexte économique et emploi

Données de cadrage / l'activité des 15-29 ans



Un fort taux d'activité chez les 25/29 ans

Sur les 540 jeunes de 15-24 ans résidant à Saint-Pierre-et-Miquelon, 215 sont actifs (soit un taux d'activité de 40%) et 170 sont en emploi (soit un taux d'emploi de 31%).

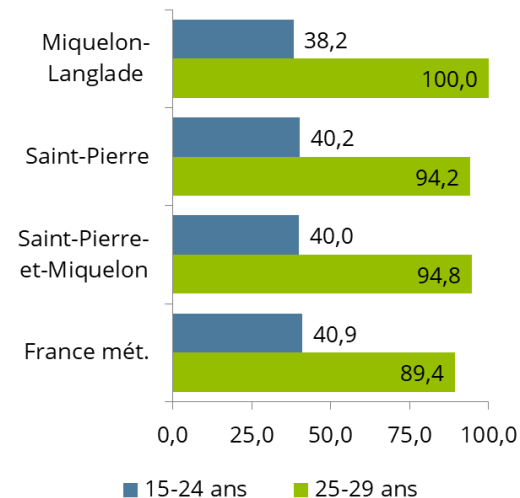
Inévitablement, en avançant dans l'âge, le taux d'activité ainsi que le taux d'emploi progressent tous les deux, le premier atteignant 95% dans l'archipel et même 100% à Miquelon-Langlade et le second atteignant (87%).

L'Insee recense en 2016 un peu plus d'une vingtaine de personnes déclarées au chômage.

	15-24 ans					25-29 ans				
	Total	Actifs	Actifs occupés	Sans activité		Total	Actifs	Actifs occupés	Sans activité	
				chômeurs	Inactifs*				chômeurs	Inactifs*
Miquelon-Langlade	55	21	16	5	34	26	26	21	5	0
Saint-Pierre	483	194	154	40	289	243	229	212	17	14
Saint-Pierre-et-Miquelon	538	215	170	45	323	269	255	233	22	14
France métropolitaine	7 587 063	3 103 381	2 216 745	886 636	4 483 682	3 794 596	3 392 234	2 781 195	611 038	402 363

* En étude ou au foyer. // Attention, le nombre d'inactifs, ici, n'est pas égal aux jeunes scolarisés, car dans le recensement, une personne peut être scolarisée tout en étant active (si elle réalise un job saisonnier par exemple). Il s'agit donc principalement ici, des jeunes scolarisés sans job d'appoint.

Taux d'activité des 15-29 ans
Source : Insee RP 2016 - Traitement Compas



Données de cadrage / niveau de formation des 15-29 ans



Une cinquantaine de jeunes disposant d'un bas niveau de formation

10% des jeunes de 15/29 ans (aucun diplôme ou uniquement brevet des collèges)

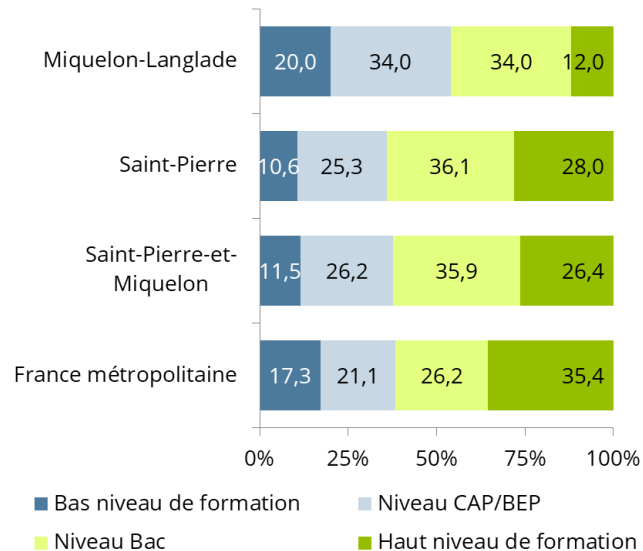
La proportion de jeunes de 15-29 ans ayant un niveau de formation intermédiaire est plus forte à Saint-Pierre-et-Miquelon qu'en Métropole. Ainsi 62% d'entre eux ont un niveau CAP/BEP ou Baccalauréat (contre 47% en Métropole). La proportion atteint même 68% à Miquelon-Langlade.

Cette structure doit être mise en parallèle avec celle de l'emploi présent dans l'archipel, sur lequel 54% des actifs en emploi occupent un poste d'ouvrier/employé. Chez les 20-29 ans, les ouvriers et employés représentent même 67% des actifs en emploi (250 personnes).

Une cinquantaine de jeunes âgés de 15 à 29 ans non-scolarisés disposent d'un bas niveau de formation. Les hommes sont assez nettement sur-représentés parmi eux.

	Bas niveau de formation	Niveau CAP/BEP	Niveau Bac	Haut niveau de formation
Miquelon-Langlade	10	17	17	6
Saint-Pierre	46	110	157	122
Saint-Pierre-et-Miquelon	56	127	174	128
France métropolitaine	1 045 372	1 275 566	1 587 548	2 142 065

Niveaux de formation des jeunes de 15-29 ans non-scolarisés
Source : Insee RP 2016 - Traitement Compas



Données de cadrage / la demande d'emploi des jeunes



Une vingtaine de demandeurs d'emplois de moins de 25 ans recensés en Juin 2019

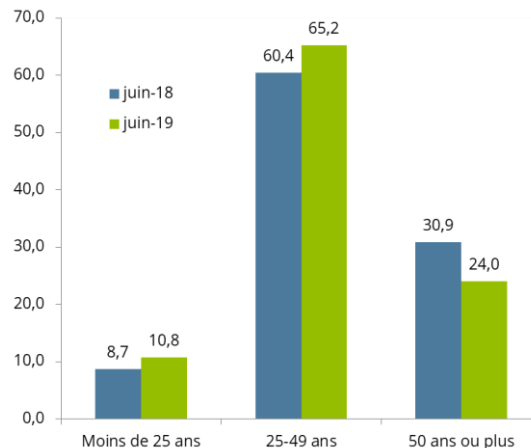
La demande d'emploi sur Saint-Pierre-et-Miquelon

Source : STMT - Pôle emploi Normandie

DEFM Cat. ABC	Jun 2018	Jun 2019	Evolution Annuelle (volume)
Hommes	108	81	-27
Femmes	122	123	+1
Moins de 25 ans	20	22	+2
<i>Hommes</i>	12	9	-3
<i>Femmes</i>	8	13	+5
Entre 25 et 49 ans	139	133	+6
<i>Hommes</i>	63	50	-13
<i>Femmes</i>	76	83	+7
50 ans ou plus	71	49	-22
<i>Hommes</i>	33	22	-11
<i>Femmes</i>	38	27	-11
Saint-Pierre-et-Miquelon	230	204	-26

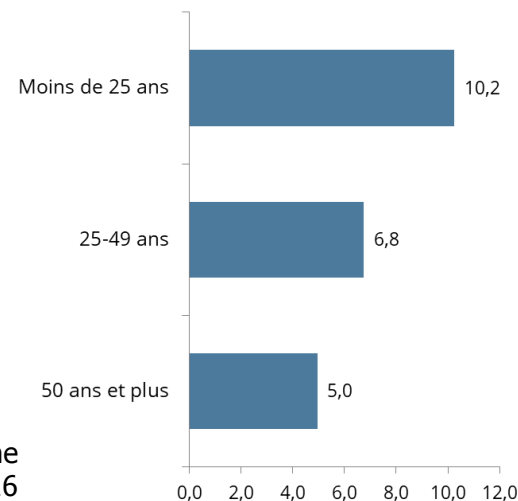
Répartition des DEFM selon l'âge (%)

Source : STMT - Pôle emploi Normandie



Indice de chômage estimé (%)

Source : STMT - Pôle emploi Normandie, INSEE RP 2016, Traitement Compas



Parmi les 204 personnes demandeuses d'emploi en juin 2019, un peu plus d'une vingtaine sont âgées de moins de 25 ans (11%). Rapporté aux actifs de 15-24 ans recensés en 2016 par l'insee, ces jeunes présentent un indice de chômage estimé à 10% (1 jeune sur 10).

Pôle emploi (PE) accueille les jeunes à partir de 16 ans



❖ 67 demandeurs d'emploi 18/30 ans dont 16 à Miquelon (près de 25% du total) :

- poids des demandeurs d'emploi « saisonniers »
- public volatile ; beaucoup sont indemnisés car chômage saisonnier en hiver (salariés BTP) ; difficulté à mobiliser sur de la formation pendant cette période (hors actions collectives sur l'accès au droit), départs en métropole...

❖ Pôle Emploi :

- un accompagnement au cas par cas et très soutenu/renforcé (bienfait des faibles volumes)
- à Miquelon, certains jeunes dépendent de Cap Emploi ou du milieu protégé ; peu d'offres ; échec des permanences d'où un accompagnement par téléphone et mail

	Saint-Pierre		Miquelon		TOTAL
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
18 - 24 ans	8	8	3	2	21
25 - 30 ans	21	14	8	3	46
TOTAL	29	22	11	5	
TOTAL par île	51		16		
TOTAL SPM	67				

Donnée Pôle Emploi - sept 2019



Un petit volume de jeunes décrochés

- ❖ Un petit volume de jeunes (moins de 10) n'ont pas de projet, vision, intérêt ;
- ❖ Les dispositifs d'Insertion par l'Activité Economique (tout public) touchent peu les jeunes :
 - 2 chantiers d'insertion (AFC) : second œuvre bâtiment (3 jeunes) + patrimoine ; et 1 chantier d'insertion (Sauvegarde du Patrimoine) mais pas de jeune
 - 2 jeunes sur des clauses d'insertion (marchés publics)
 - Top Service (Le CLEF) : repassage, lingerie, gros entretiens - 10 contrats en emplois aidés (pas de jeunes) soutenus par la Collectivité (clients privés + marché de la gare maritime)
 - des interrogation sur les thématiques des ACI à explorer (métiers du service, tourisme, accueil, BTP) et sur l'annualité (météo)
- ❖ Job d'été : dès 16 ans, les jeunes travaillent l'été de 1 à 2 mois, ainsi que les étudiants qui reviennent, dans différents domaines (tourisme, usine...) ; les contraintes de certains métiers n'attirent pas forcément (soirs et week-end...)

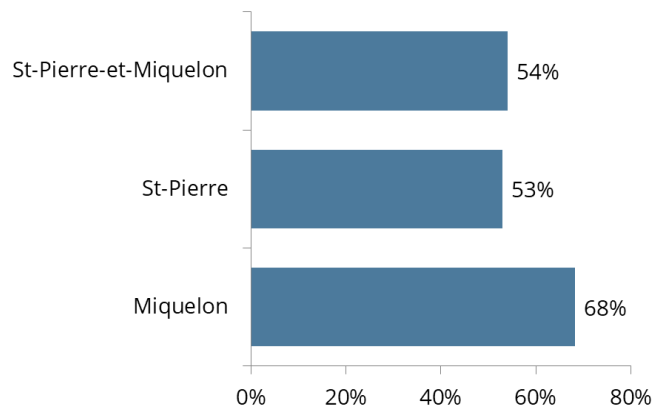
Données de cadrage / l'importance de l'emploi public



49% des emplois relèvent du secteur de l'emploi public (administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale), dont plus des deux tiers au sein de l'administration publique

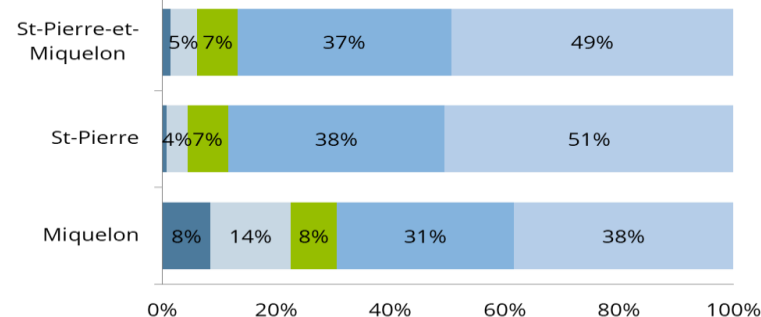
Part de l'administration publique dans l'emploi public

Source : INSEE RP 2016, Traitement Compas



Répartition des emplois par secteurs d'activité

Source : INSEE RP 2016, Traitement Compas



- Agriculture, sylviculture et pêche
- Industrie
- Construction
- Commerce, transports et services divers
- Emploi public*

* Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale

Secteur d'activité	Miquelon	Saint-Pierre	Saint-Pierre-et-Miquelon
Agriculture, sylviculture et pêche	23	21	44
Industrie	38	100	138
Construction	22	190	212
Commerce, transports et services divers	84	1 022	1 106
Emploi public*	104	1 361	1 465
Ensemble des emplois	271	2 694	2 965

* Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale

Un contexte économique peu réjouissant...



❖ Une économie générale :

- dominée par l'emploi public (avec des salaires revalorisés par rapport à la métropole), le BTP (poids prépondérant de la commande publique + saisonnalité), l'aide à la personne, le commerce, l'hôtellerie/restauration (qui rencontre des problèmes de recrutement sur du long terme)
- dominée par quelques entreprises familiales/historiques importantes sur Saint-Pierre (commerce/BTP)
- avec un secteur de la pêche qui ne compte plus que 6-7 entreprises aujourd'hui
- peu d'entreprises de transformation (plus sur Miquelon : agriculture et pêche)
- peu d'entreprises innovantes et/ou sur des niches à haute technologie

❖ La création d'entreprise est en progression (37 en 2018, 57 en 2019) ; l'esprit d'entreprise et d'entreprendre n'est pas naturel sur l'archipel (de par son histoire...)

❖ Absence de vision et de prospective à moyen et long terme en matière d'emploi sur l'Archipel : pas de GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) malgré une tentative avortée avec le GIP Envie, ce qui impacte la prévision et l'adaptation des formations initiales et continues ; à noter le projet de formation de 2 agents de la CT en matière de GPEC, avec le projet d'approfondir à terme cette réflexion

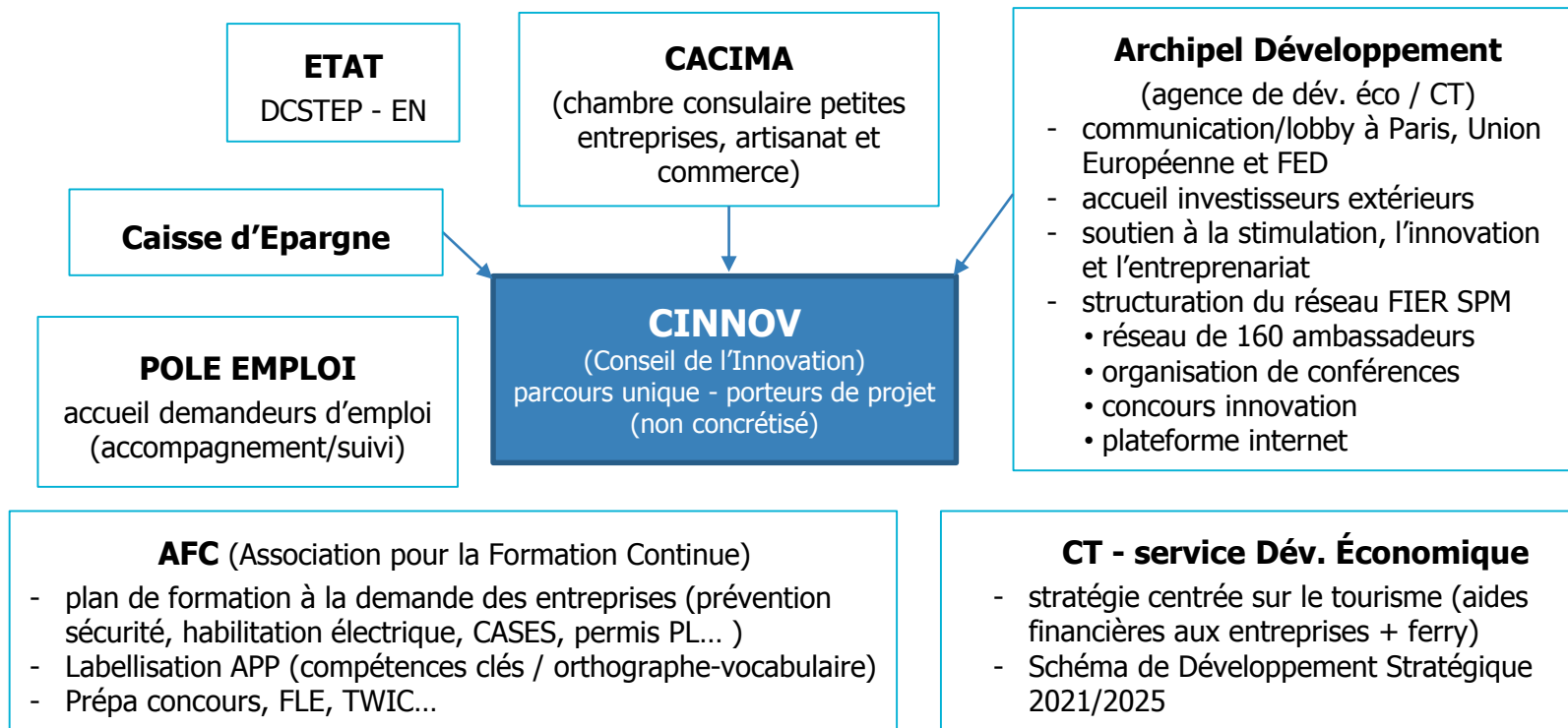
... et peu favorable aux retours/installations des jeunes



- ❖ Les jeunes qui reviennent ou s'installent sur l'archipel ne trouvent pas nécessairement un emploi qui correspond à leurs envies et à leur niveau d'études ; les champs des métiers proposés ne sont pas exhaustifs et surtout les emplois ne font pas appel à un niveau de qualification élevé (hors emploi public)
- ❖ L'attrait de l'emploi public est fort (conditions de rémunération et de travail) ; l'une des motivations des jeunes est de pouvoir vivre au rythme des enfants, avec une qualité de vie correspondante (ce qui freine la création d'entreprise, les horaires décalés / à forte saisonnalité l'été...)
- ❖ Le coût de la vie (et de l'immobilier plus spécialement) est également un frein à la création d'activité (investissement) et sur les métiers à rémunération moins avantageuse



De nombreux acteurs en place...



... mais une vision partagée qui fait défaut ?



- ❖ Une vision construite au travers du Schéma de Développement Stratégique de la CT (qui intègre également un schéma d'aménagement numérique)
 - très centrée sur l'axe tourisme
 - amorce de réflexion et d'ambition sur l'innovation, la création (biodiversité, écologie, transition énergétique...), mais avec peu de projets concrétisés
 - le numérique comme facteur de transformation (Smart Island), mais un volet pour l'instant en stand by
- ❖ Une vision qui ne fait pas l'unanimité sur l'Archipel...
 - entre une stratégie autocentrée sur le tourisme, et plusieurs stratégies avec le soutien et le développement d'autres axes en parallèle : projet arctique, travail sur des niches-secteurs d'activités spécifiques (à haut niveau de qualification notamment / lien avec la jeunesse aux études), soutien aux métiers en tension (personnes âgées, artisanat, création), travail sur les approches de pluriactivité (lien avec la saisonnalité de certaines activités), travail dans des dimensions collaboratives (projet participatif, FABLAB...)
 - entre appui aux grands projets (investissements lourds, complexes et interdépendants), et appui à de multiples micro-projets en complément
- ❖ ... et des freins à la mise en œuvre des projets concrets, avec des dissonances entre les acteurs (collectivités, Etat, entreprises privées)

Des outils à la création et à l'accompagnement limités



- ❖ Plusieurs initiatives d'aide et d'accompagnement des porteurs de projets mais qui restent pour la plupart ponctuelles :
 - concours innovation porté par Archipel Développement en 2018 ; non reconduit faute de moyens malgré l'émergence d'initiatives intéressantes
 - projet les « Motivés » (accompagnement/parrainage de porteurs de projet sur le retour) ; 1 seul appel à projet lancé en 2018 (cadre du réseau Fier SPM), faute de moyens
 - le Projet Initiative Jeune (PIJ), dispositif porté par la DCSTEP (Etat) : aide financière à la création (jeunes de 18 à 30 ans) ; 5 projets soutenus en 2018 pour un montant global de 28K€
 - Pôle Emploi
- ❖ Des outils de soutien à la création et à l'installation (des jeunes notamment) peu développés :
 - peu d'aides financières mobilisables à la création ou au développement des petites entreprises
 - un projet d'hôtel d'entreprise pour 2021 porté par la CACIMA, qui tarde à se concrétiser (pépinière non thématique et sans logique de co-working/innovation)
 - un certain flou entre structures sur l'accueil des porteurs de projet (absence de réseau commun)
 - un certain flou également sur la disponibilité des locaux commerciaux et industriels (y compris leur diagnostic et l'état des lieux détaillés)
 - absence d'outils/aides spécifiques à l'installation économique des jeunes (bourses, logements réservés...)

Analyse-synthèse / économie-emploi pour les jeunes



POINTS FORTS

- *Un chômage des jeunes faible, un petit volume de jeunes décrochés et un taux d'activité élevé*
- *Pôle Emploi (accompagnement au cas par cas)*
- *Une structuration et une présence de l'ensemble du panel des acteurs sur le champ de l'emploi et de l'économie*
- *Une communication des potentialités de développement en Métropole et la capacité de mobilisation de financements européens/nationaux*

POINTS DE VIGILANCE

- *Une problématique emploi accrue des jeunes à Miquelon (poids du chômage + faible niveau de formation)*
- *Une dynamique économique peu favorable au retour et à l'installation des jeunes (domination de l'emploi public et de l'emploi privé peu qualifié)*
- *Absence de vision prospective : GPEC + lien avec les études des jeunes SPM (ressources humaines non exploitées)*
- *Peu d'outils mobilisables sur le soutien à la création et à l'accompagnement des porteurs de projets (absence de stratégie spécifique en direction de la jeunesse)*
- *Des approches d'innovation peu explorées et un déficit d'attractivité économique pour les jeunes (en particulier pour les jeunes qualifiés)*
- *Des dissonances entre les différents acteurs publics et privés (ambitions/visions, stratégies, mise en œuvre de projets concrets, travail en commun...)*



Les jeunes à partir de 18 ans

Les freins au maintien ou à l'installation sur SPM

Une problématique de logements majeure et globale... qui touche tout particulièrement les jeunes



❖ Une demande de logements plurielle sur Saint-Pierre :

- touristique en période saisonnière : touristes pour des meublés, salariés venus de métropole, du Canada liés à la restauration/hôtellerie (demande de meublés, plutôt de petite taille)
- les missionnaires pour des interventions plus ou moins longues dans des secteurs d'activités variés, tout au long de l'année (moindre en été) : colocation, meublés de petite taille, maison partagée toute équipée
- des salariés embauchés pour des durées longues (CDI, fonction publique...) : Saint-Pierrais qui reviennent ou « Métros » ; pour les jeunes location (de type T3) ; pour les familles recherche de maison à acheter ou à louer (projet d'installation de plusieurs années)
- décohabitation, dont apprentis et/ou installation en couple (location T2/T3) avant projet de construction ; leur niveau de ressources n'est pas à la hauteur du coût du logement, pas d'apports personnels...
- séparation/divorce : recherche de location logement de type T3 à loyer modéré

Cette pression fait augmenter le niveau des prix ajouté au coût des matériaux et de la main d'œuvre (+ poids du coût de l'énergie)

Pour les jeunes, l'insuffisance de l'offre en logement est le 1^{er} frein à l'installation



Un diagnostic et des préconisations sur le logement à SPM au printemps 2019

❖ Les points essentiels à retenir :

- 160 à 170 logements vacants plutôt anciens et de grande taille
- des appartements loués et utilisés pour de la « transition » (100% Miquelon / 90% SP)
- inflation du coût à la location en 10 ans (7,4 €/m² à 15 €/m²)
- faible part des logements publics avec un public cible pertinent (dont les jeunes avec revenus plafonnés et les ménages à faibles revenus)
- multiplicité de facteurs qui ont entraîné une inadéquation entre l'offre et la demande
- une politique de l'habitat à définir d'urgence en partenariat avec tous les acteurs



Une offre en logements publics limitée à Saint-Pierre, y compris pour les jeunes

- ❖ L'offre de logements publics de la Collectivité Territoriales à Saint-Pierre :
 - 32 logements dits sociaux répartis sur différents immeubles : 2 locataires moins de 30 ans lors de l'entrée, aucun aujourd'hui
 - 5 logements spécifiques pour les jeunes ; 2 situations en liste d'attente
 - A ce jour pas d'APL (intervention sous forme d'aide au loyer par la CT)
- ❖ L'offre de logements publics du CCAS de SP :
 - 5 appartements destinés au moins de 25 ans sans enfant ; loyers entre 440 et 495 € (chauffage compris) ; contrat de 1 an renouvelable dans la limite de 5 ans ; en 2019 : 4 locataires / 5 sont des hommes avec une moyenne d'âge de 23 ans.
 - 8 logements « jeunes coopérateurs » : destinés aux personnes sans limite d'âge, qui ont un projet de construction ou de rénovation (et qui ont un terrain ou une maison et remboursent un emprunt). Les loyers sont de 280 € (chauffage compris) ; contrat de 1 an renouvelable dans la limite de 4 ans. En fonction de la demande sur les logements, si cette condition n'est pas remplie, le loyer est alors de 460 € et le bail d'une durée d'un an, non renouvelé si la situation n'a pas évolué (possession d'un terrain...). En 2019, 9 locataires dont 6 sont en couple dont 2 avec des enfants ; moyenne d'âge : 30 ans ; temps d'occupation moyenne : 4 ans.

Une offre en logements publics limitée à Saint-Pierre, y compris pour les jeunes



- ❖ La Coopérative Immobilière de SPM (CISPM) :
 - crédit/prêt immobilier pour l'accession à la propriété : 35 dossiers sur 5 ans pour des moins de 30 ans
 - 10 logements « Pain de sucre » dans un parcours original location/accession (2 < 30 ans, 3 en attente)



Une tension accrue du logement à Miquelon

- ❖ Quelques spécificités, facteurs de tensions sur le marché du logement à Miquelon :
 - forte demande de « maison de campagne » des Saint-Pierrais
 - conditions de construction sur l'île limitées du fait du PPRL (risque de submersion)

- ❖ Une absence de logements sociaux publics locatifs :
 - en décalage avec le niveau de ressources d'une partie des ménages plutôt bas + séparation/divorce
 - à noter le projet de 2 logements locatifs (urgence/social) + l'installation d'une boulangerie (en rdc)

- ❖ Une offre de logements privée limitée : 1 immeuble locatif toujours plein

- ❖ Plusieurs projets/réflexions en cours sur l'ouverture de terrains constructibles :
 - au nord du village, projet de lotissement dans le cadre du STAU (crainte de pression de la demande des Saint-Pierrais et l'impact sur son accessibilité pour les Miquelonnais)
 - un projet d'écoquartier (logements auto-suffisants) au sud de l'île porté par un collectif habitants (majorité de jeunes adultes), rejeté pour l'instant par la CT dans un dialogue complexe (qui pose la question de la capacité de coopération et de co-construction entre habitants et institutions)



Plusieurs questionnements sur l'offre de services, qui peuvent être des freins pour les jeunes familles

❖ Certaines familles expriment les manques suivants :

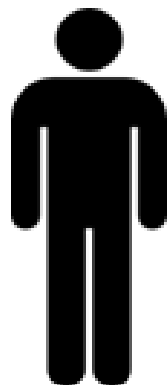
- un mode de garde pour leurs enfants de - 3 ans : une dizaine de familles sans solution (liste d'attente crèche, pas d'assistante maternelle disponible...) ; à noter le point positif de la journée continue en crèche (avec repas fourni par les parents)
- absence de cantine à partir de la maternelle, ce qui peut être compliqué à gérer pour des emplois en horaires décalés (commerce, milieu médical...) et/ou sans famille pour prendre le relais
- absence d'offre périscolaire à 16h30 tous âges confondus (hors associations)
- pas d'offre extrascolaire à partir de 9 ans (hors associations, hors juillet)

Une dichotomie sur la vision de la famille et la parentalité

D'un côté, les partisans d'une offre de service limitée pour « maintenir » un cadre familial basé sur le repas de midi en famille, la présence le soir...

De l'autre, le temps de midi est une « contrainte » réelle (horaires variables/décalés malgré une forte adaptabilité des entreprises/commerces/institutions, organisation spécifique) ou vécue comme telle (œil sur la montre, temps peu agréable...)

Une questionnement sur les équilibres dans l'investissement sur la jeunesse



Etudiants
moyenne de 5 années

**Coût/Investissement de la CT
autour de 30 000€**

**Aucune garantie de retour sur
l'archipel / aucune garantie de
retour sur investissement**



Jeunes adultes
arrêt des études au baccalauréat

**Soutien spécifique à
l'installation** (logement, activités...)
0€

**Installation sur
l'archipel**

Analyse-synthèse / freins à l'installation des jeunes



POINTS FORTS

- Une préoccupation forte de tous les acteurs sur l'avenir de l'archipel, et en particulier sur l'installation et le retour des jeunes
- Le diagnostic/préconisations sur l'habitat réalisés
- Des expériences intéressantes à renouveler, notamment opérations location/accession (type « Pain de sucre ») très adaptées au public jeunes de SP et Miquelon

POINTS DE VIGILANCE

- Des freins importants à lever pour l'installation et le retour des jeunes (logement, offre de services...)
- Le logement : le premier frein d'installation ou de retour mis en avant par les jeunes (hors vie professionnelle)
- Une demande forte de logements et une inadéquation de l'offre et de la demande notamment pour les jeunes
- Une politique publique de l'habitat à amorcer (étude déjà réalisée) entre les différentes institutions, avec un axe jeunesse spécifique à construire, et avec une attention particulière à Miquelon
- Des divergences de point de vue sur la famille, qui freinent le développement d'une offre de services péri et extrascolaire (MAM, crèche parentale, restauration scolaire, ALSH après 9 ans, aide aux devoirs...)
- Un investissement très conséquent de la CT sur la formation de sa jeunesse (qualification de sa ressource humaine), mais sans équivalent sur son installation/retour (exploitation de cette ressource formée et qualifiée)



Gouvernance - partenariat



Un consensus à rechercher

❖ De nombreux schémas/études sur différentes thématiques dont certain.es ne font pas l'objet d'un réel consensus ; des désaccords entre les élu.es des différentes collectivités ; oppositions élu.es / services de l'Etat qui freinent la mise en œuvre opérationnelle des orientations :

- Schéma de Développement Stratégique - CT
- Schéma Territorial d'Aménagement et d'Urbanisme - CT
- Schéma Territorial de l'Autonomie « L'Archipel au cœur de la Solidarité » (PA/PH) - CT / Etat
- Stratégie de santé - Etat
- Schéma action sociale / familles - CPS
- Etude Petite Enfance - CPS
- Plan Territorial de Prévention de la Délinquance - Etat
- Etude jeunesse 9/30 ans - CT/Mairies SPM/CPS/Etat
- ...

❖ Quelques projets/démarches avortés ou non aboutis, faute de consensus sur le définition des priorités, un manque d'investissement, de portage ou de moyens humains : point accueil écoute jeunes, démarches centre-social, aide aux devoirs, structuration d'un secteur ados, prise en charge du mal-être, accompagnement au départ, accompagnement des familles avec des problématiques spécifiques, soutien à la parentalité, restauration scolaire...



Un partage de compétences à clarifier

- ❖ Un partage de compétences entre la CT et les communes sur l'enfance/jeunesse et des thématiques transversales ; l'exercice plein et entier des compétences pas toujours assumé :
 - tranche d'âge
 - temps scolaire, périscolaire, extrascolaire
 - culture / sport / loisirs
 - logement
 - vie professionnelle

- ❖ Des champs d'intervention à clarifier entre les institutions (CT, mairies, CPS, Etat)
 - chacun a un rôle à jouer dans les champs de la jeunesse, sous réserve d'engagements effectifs/complémentaires pour la mise en œuvre opérationnelle et un partenariat des équipes techniques de terrain
 - prévention / accompagnement des jeunes / politique logement...

Un partenariat opérationnel à performer sur la jeunesse



- ❖ Echanges autour des situations des jeunes en difficulté (en interne des structures et inter-structures) :
 - repérage/suivi/accompagnement au sein des établissements scolaires : équipe éducative/médico-sociale
 - enfance en danger (CT / EN / CHFD / justice...)
 - entre acteurs intervenants auprès de l'enfance/jeunesse (acteurs associatifs, professionnels de différents champs : scolaire, social, éducatif, médical, justice, sécurité...)

- ❖ Des actions/programmes à coordonner sur différents sujets :
 - préparation au départ / accompagnement / suivi des étudiants
 - temps de loisirs (équilibre culture / sport / loisirs / citoyenneté et équilibre selon les tranches d'âge)
 - prévention (modalités, temporalité...)
 - enfants/jeunes porteurs de handicap
 - soutien à la parentalité

- ❖ La CT dispose de moyens humains et financiers sur les différents champs de la jeunesse, mais :
 - un nécessaire travail de transversalité entre les services/équipements (sport/culture/loisirs/bourses/éco...)
 - un service jeunesse dont les missions sont à clarifier, notamment sur son volet coordination/animation
 - des moyens humains à ajuster au regard des besoins (compétences, nombre...)

Analyse-synthèse / gouvernance - partenariat



POINTS FORTS

- *Un consensus existant dans la commande de l'étude jeunesse 9/30 ans*
- *Des éléments de diagnostic, des préconisations, des plans d'actions sur une grande part des domaines transversaux en lien avec la jeunesse*
- *Des moyens financiers intéressants déjà mobilisés*

POINT DE VIGILANCE

- *Des consensus et des priorités à dégager entre les institutions, pour garantir une mise en œuvre opérationnelle effective*
- *Des partages de compétences à clarifier entre la CT et les communes*
- *Des partenariats de terrain à affiner, notamment sur la coordination et l'animation de réseaux d'acteurs, de politiques et de programmes*
- *Une cohérence et une stratégie à définir pour la CT, avec l'organisation et l'ingénierie adéquates pour sa mise en œuvre*



Annexes

Annexe 1 / Liste des entretiens - Institutions



- ✓ Collectivité territoriale / élu.es - LENORMAND Stéphane, BRIAND Bernard, HELENE Catherine
- ✓ Collectivité territoriale / services - POIRIER Arnaud, LAFFONT Marine, CAPENDEGUY Christine, LETOURNEL Marion, HEBRARD Anaïs, ARROSSAMENA Yannick, DE LIZARRAGA Rosiane, FOUCHARD BOROTTRA Sonia, DETCHEVERRY Laurianne, ROULET Jean-Guy, MORAZE Véronique, COX Julie, VERDIER Célia, NOURRY Christine, HOCCRY François
- ✓ DCSTEP – LUCZAK Julien, Magali FOUCHARD-Berthaire
- ✓ ATS - LEGARNEC Alain, DETCHEVERRY Linda,
- ✓ Préfecture - M. LECRU, QUEDINET Ludivine, CLAIREAUX Jean-Pierre

- ✓ Justice - VANNIER Marie-Christine, GUIRAUD Hélène, QUERARD Olivier
- ✓ Gendarmerie - M. CHAUVIN, M. MARESTE, M. LE DORZE
- ✓ Services fiscaux - GINDRE Yvan
- ✓ Commune de Saint-Pierre / élu,es / services - CLAIREAUX Karine, LETOURNEL Gisèle, JANIL Nathalie, COELIS Patricia, CAPENDEGUY Christine
- ✓ Commune de Miquelon / élu,es / services - GASPARD Danièle, MICHEL Aurore

Annexe 1 / Liste des entretiens - Institutions



- ✓ EN - TEGON Jean-Pierre, HENNEMANN Didier, LESCAP Jocelyne, COLLON Françoise
- ✓ Collège/lycée - PERRET Jérémie, LEBON M, LARRALDE Marie
- ✓ Collège St Christophe - HACALA Paul
- ✓ Ecole du Socle - DETCHEVERRY Ghislain
- ✓ Pôle Emploi - LAPPEL Hugues, ARROSAMENA Mélanie
- ✓ CPS - VIGNEAU Aurore, SABAROTS Karine
- ✓ CISPM - ROS Sabine

- ✓ CACIMA - CORNILLET Romain, BRIAND François-Xavier
- ✓ CMPEA/CMP - SOUILLAT Sandra, CADRET Sandrine, BENETRAU Céline, SAINTDISIER Fanny, GRIASS Adeline
- ✓ APS - DE LIZARGA Dominique, REVERGET Marion, BOUAZIZ Wyam, BERGERON Jean-Gabriel,
- ✓ SESSAD - DONDICOL Agnès
- ✓ Archipel Développement - L'ESPAGNOL Rudy
- ✓ CLEF - LAPERDRIX Laurianne,
- ✓ AFC - GASPARD Mylène

Annexe 2 / Liste des entretiens - Associations



- ✓ Karaté Club - CECCHETTI Jérôme, LARGERIE Xavier
- ✓ Taekwondo - GUIBERT Corinne, ABRAHAM Michel
- ✓ Judo - MACE Christiane
- ✓ Scouts de France - DIVET Jacques
- ✓ ASM Foot - BONNEUIL Gino, KRETZER Sullivan
- ✓ Hockey Mineur - DETCHEVERRY Claudio
- ✓ Ecole de boxe / Daily Fit - HELENE Andréa
- ✓ Association de parents d'élèves - PERRIER Natacha, RENAUDIN Fabrice, GEOFFROY Alexandre, EUGENE Alex, LESIRE Patrice, VENOT Anne

- ✓ La mie des mots - PUPIER Philippe, CHAREYRE Bianca
- ✓ Saint-Pierre Tennis Action - LEGASSE Jean-Louis
- ✓ Ligue de Pelote Basque - LAMOUREUX David
- ✓ SPM XV - DRAKE Morgan
- ✓ ASIA - QUEDINET Ludivine
- ✓ Collectif Avenir Energie - LEMAIN Nicolas
- ✓ Culture Ile - Maryse Michel
- ✓ LE GARNEC Sara

Annexe 3 / Liste des entretiens - Jeunes



	Saint-Pierre		Miquelon		TOTAL
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
9 - 12 ans					0
13 - 17 ans	47	38	14	4	103
18 - 24 ans	3	2			5
25-30 ans	2	2			4
TOTAL F/H	52	42	14	4	
TOTAL / commune	94		18		
TOTAL SPM	112				

- ✓ Ecole du Socle - Classes de 5^{ème} et 3^{ème}
- ✓ Collège privé - Classe de 3^{ème}
- ✓ Lycée - Classes de 3^{ème} Terminales S et Gestion Administrative
- ✓ Conseil Territorial de Jeunes
- ✓ Association Mots dits îles : Quentin, Camille, Amélie
- ✓ Jeunes via les associations sportives : judo, karaté, taekwondo, rugby, ASIA et autres en individuel

Annexe 4 / Licenciés-usagers 9-30 ans



	Nombre	Nombre filles/femmes	Nombre Miquelon	Nombre 9-12 ans	Nombre 13-17 ans	Nombre 18-24 ans	Nombre 25-30 ans
ASIA	135	37	0	44	49	31	11
ASM	52	17	52	14	11	11	16
JUDO	73	22	0	38	24	9	2
TENNIS	57	19	0	23	28	0	6
TAEKWONDO	134	73	0	94	23	2	15
KARATE	30	19	0	11	6	1	12
HOCKEY	78	0	0	35	35	4	4
BOXE	52	15	0	7	7	8	30
GYM TONIC	9	9	0	6	0	0	3
TOTAL CLUBS	620	211	52	272	183	66	99
ECOLE DE VOILE	556	264	35	308	153	35	60

Licenciés/usagers jeunes 9/30 ans
Source : associations 2019 - Traitement RCC

Annexe 5 / Source des données



Les limites de la statistique publique

Le recensement de l'Insee

Les dernière données du recensement sont millésimées 2016 peuvent être comparées au recensement 2011.

Les effectifs de population étant réduit sur l'archipel, le croisement des indicateurs issus du recensement doivent être pris avec précaution. Tous les plus petits effectifs (inférieur à 5) ont été retirés dans les tableaux par manque de significativité.

Hormis le dénombrement des jeunes, **l'introduction de variables caractérisant les jeunes, ne permet pas d'avoir accès à un détail fin par tranche d'âge annuelle. De ce fait des groupes d'âge exploités dans le présent document sont ceux mis à disposition par l'INSSE sans possibilité de les détailler davantage.**

La donnée statistique publique est relativement pauvre sur le territoire au regard du contexte métropolitain
Cela tient à des spécificités locales, à l'absence de certaines bases de données ou à un accès limité à certaines données détaillées.

Pour exemple :

- Absence d'exploitation standardisée du côté des données fiscales
- Les données sur les natifs et expatriés ne sont pas exploitables, le lieu de naissance n'étant pas un indicateur fournis dans les tableaux détaillés du recensement.
- Absence de base publique des équipements (BPE),
- ...

La faiblesse des effectifs considérés constitue un autre frein.

Le présent rapport intègre les sources de données que nous avons pu mobiliser. La construction du Baromètre jeunesse vient pallier en partie ce manque de données statistiques publiques.